N° 11F0019MIF au catalogue — N° 266
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-70450-9

Document de recherche

Direction des études analytiques
documents de recherche

Sommaire de : L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

106-01826/

Sommaire de : L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

11F0019 No. 266
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-70450-9

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (ON) K1A 0T6

Pour de plus amples renseignements :
Service national de renseignements : 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Novembre 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique ou photographique, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès de système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

I. Introduction

En dépit de ses répercussions sur le bien-être des familles, on a peu analysé l'instabilité des gains dans le contexte des familles, par rapport aux profils des gains des particuliers. Même s'il est important de mettre l'accent sur ces derniers, la mesure dans laquelle les familles peuvent générer des flux de revenu stables sur le marché du travail constitue une préoccupation clé pour les décideurs. Par conséquent, à l'aide de données provenant de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, la présente étude explique comment l'instabilité des gains des familles a évolué entre deux périodes de six ans : 1986 à 1991 et 1996 à 2001. Nous tentons en outre de déterminer comment l'instabilité des gains des maris se compare à l'instabilité des gains des couples, et nous calculons des mesures de l'instabilité sur la base des gains familiaux, du revenu du marché familial et du revenu familial avant et après impôts. Cela nous permet de déterminer la mesure dans laquelle les gains des conjointes réduisent la volatilité du revenu d'emploi des maris; la mesure dans laquelle le régime d'imposition et le système de transferts jouent un rôle stabilisateur; et la mesure dans laquelle les gains des conjointes, les impôts et les transferts réduisent les différences d'instabilité entre les couples qui se situent au bas de l'échelle de répartition des gains et ceux qui se situent au sommet.

II. Données et concepts

La banque DAL est un échantillon aléatoire de 20 % de toutes les personnes qui produisent une déclaration de revenus et de leur famille au Canada. L'information qu'elle contient est tirée des déclarations de revenus des particuliers et fournit une mesure exacte des gains familiaux. À partir de 1992, la DAL contient en outre des renseignements sur les transferts gouvernementaux et les revenus après impôts, ce qui nous permet d'évaluer le rôle stabilisateur joué par les transferts gouvernementaux et la progressivité du régime d'imposition.

Pour deux périodes de six ans, soit 1986 à 1991 et 1996 à 2001, nous classons les familles d'un groupe d'âge donné en trois tertiles, selon le revenu moyen d'emploi reçu par les *couples* durant les quatre années précédant la période d'observation. Les gains moyens sur quatre ans réduisent l'influence d'années inhabituellement bonnes ou mauvaises sur le marché du travail, et étant donné que la DAL remonte à 1982, l'instabilité des gains des familles est analysée à partir de 1986. Alors que durant la période allant de 1986 à 1991, une période de croissance rapide à la fin des années 1980 a été suivie par une récession grave en 1990 et 1991, durant la période allant de 1996 à 2001, la croissance de l'emploi a été plus lente, mais plus soutenue. Ainsi, comme elle comporte une période de croissance prononcée du chômage, on devrait s'attendre à ce que la période de 1986 à 1991 soit associée à une instabilité plus grande des gains familiaux que celle de 1996 à 2001. Cela laisse en outre supposer que toute augmentation de l'instabilité des gains familiaux observée entre la période 1986 à 1991 et celle de 1996 à 2001 est vraisemblablement une estimation prudente de la croissance de l'instabilité des gains familiaux qui aurait eu lieu sous des conditions entièrement comparables du marché du travail. Afin d'évaluer la robustesse de nos conclusions, nous analysons comment l'instabilité a évolué entre la période de 1984 à 1989 et celle de 1994 à 1999.

Pour chaque période, notre échantillon est formé de couples mariés ou vivant en union de fait, dont le mari a de 25 à 50 ans au début de la période[1]. Puisque notre objectif est de décrire l'instabilité des gains familiaux due aux événements sur le marché du travail (perte d'emploi, début ou fin d'un emploi temporaire, période de chômage, retour sur le marché du travail) plutôt qu'aux événements démographiques (décès, divorce), nous limitons notre analyse aux couples qui sont demeurés intacts tout au long de la période d'observation de six ans, ainsi que durant la période de quatre ans qui l'a précédée[2]. Nous excluons les couples qui ont touché un revenu d'emploi autonome au cours de la même période, étant donné que nous mesurons l'instabilité des gains liée à un emploi rémunéré. Afin de nous concentrer sur les familles pour lesquelles la participation du mari au marché du travail était assez longue, nous avons limité l'analyse aux couples dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation de six ans. Néanmoins, nous incluons les couples dont les gains ont été nuls durant certaines des quatre années précédant la période d'observation[3].

Ces règles de sélection ont produit des échantillons de 199 800 familles pour 1986 à 1991 et de 204 600 familles pour 1996 à 2001, soit 51 % et 45 % respectivement de tous les couples dont le mari était âgé de 25 à 50 ans en 1986 (1996) et qui sont demeurés intacts pendant dix années au cours de la période de 1982 à 1991 (1992 à 2001). Afin de tenir compte du fait que l'instabilité des gains familiaux varie au cours du cycle de vie, nous subdivisons notre échantillon en tranches de cinq ans selon l'âge du mari au début de la période d'observation de six ans : 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans et 45 à 50 ans. L'une des variables d'intérêt est celle des gains annuels[4], y compris les revenus figurant dans les feuillets T4 et les autres revenus non déclarés dans les feuillets T4. Nous tenons compte des gains du mari, des gains du couple, des gains familiaux, du revenu du marché familial, du revenu familial avant impôts et du revenu familial après impôts.

III. Méthodes

Nous appliquons la méthode élaborée par Gottschalk et Moffitt (1994). Cela nous permet de décomposer la variabilité totale des gains familiaux (entre les années et les familles) en deux composantes : une composante permanente et une composante transitoire. La composante permanente mesure l'inégalité dans les gains permanents des familles, tandis que la composante transitoire est une mesure de l'instabilité des gains familiaux. La composante transitoire correspond à une moyenne, sur l'ensemble des familles, de l'instabilité des gains que connaissent les familles au cours d'une période donnée.

---

1. Nous utilisons le terme « maris » pour désigner les hommes vivant en union de fait ainsi que ceux qui sont mariés.

2. Voir Burgess et coll. (2000) pour un examen de l'importance des événements sur le marché du travail et des événements démographiques.

3. Il faut aussi que les familles aient un revenu du marché positif pour toutes les années de la période d'observation. Ce critère entraîne l'exclusion d'un très petit nombre d'observations, par exemple, les familles ayant un revenu de location net négatif.

4. Nous utilisons les termes « gains » et « revenu d'emploi » de façon interchangeable.

IV. Instabilité des gains familiaux : 1986 à 1991 et 1996 à 2001

De la fin des années 1980 à la fin des années 1990, la variabilité totale des gains familiaux s'est accrue de 34 %. Les deux composantes de la variabilité des gains familiaux ont augmenté, mais la composante permanente a connu une hausse de 41 %, tandis que la composante transitoire n'a augmenté que de 10 %. Ainsi, parmi les familles dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation, l'inégalité des gains familiaux s'est accentuée plus rapidement que leur instabilité. La composante permanente a augmenté plus rapidement que la composante transitoire pour tous les groupes d'âge. Quel que soit le groupe d'âge considéré, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %. Par contre, l'instabilité de ces gains a augmenté *au plus* de 18 %. Cette croissance plus rapide de la composante permanente, conjuguée au fait qu'elle est la plus importante des composantes de la variabilité des gains familiaux, explique pourquoi elle rend compte de la majorité de l'augmentation de la croissance de la variabilité des gains familiaux. Pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents représente au moins 82 % de l'accroissement de la variabilité des gains familiaux. Ainsi, la variabilité totale de ces gains s'est accrue principalement parce que la dispersion des gains permanents des familles est devenue plus inégale.

Comme il est indiqué, la période de 1986 à 1991 comprenait le début de la récession de 1990 à 1992, tandis que la période de 1996 à 2001 en a été une d'expansion économique. Les conclusions qui précèdent se maintiennent toutefois lorsque nous comparons les périodes de 1984 à 1989 et de 1994 à 1999[5] : entre ces périodes, la variabilité totale des gains familiaux a augmenté de 27 %; la composante permanente a augmenté de 33 %; la composante transitoire n'a connu une hausse que de 10 %; pour tous les groupes d'âge, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %; par contre, l'instabilité des gains familiaux s'est accrue *tout au plus* de 18 %; et, pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents a représenté au moins 80 % de l'augmentation de la variabilité des gains familiaux[6].

V. Gains des conjointes et instabilité

Au cours des deux dernières décennies, la participation plus grande des femmes sur le marché du travail a entraîné une augmentation substantielle de la proportion de familles comptant deux soutiens[7], et pour une partie de plus en plus grande des familles, le risque de perte d'emploi est maintenant réparti entre deux soutiens économiques. Afin de déterminer l'incidence des gains de la conjointe sur l'instabilité du revenu familial, nous comparons l'instabilité des gains des *maris* à celle des gains des *couples*. Le revenu d'emploi des *maris* de moins de 45 ans dont la famille se situait dans le tertile inférieur de la répartition des gains (selon l'âge) était, au cours de la période de 1996 à 2001, au moins 1,57 fois plus instable que celui de leurs homologues dont la famille se

5. Même si la reprise au cours de la période suivant la récession de 1990 à 1992 a été plus lente que celle suivant la récession de 1981 à 1982, le taux agrégé de chômage était relativement similaire pour les périodes de 1984 à 1989 et de 1994 à 1999. En moyenne, il se situait à 9,3 % et 9,1 % respectivement.

6. Ces résultats sont fondés sur un échantillon qui diffère légèrement. Il est constitué de couples qui sont demeurés intacts pour l'ensemble de la période d'observation (1984 à 1989 ou 1994 à 1999), ainsi qu'au cours des *deux* années précédentes (1982-1983 ou 1992-1993).

7. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de participation des femmes au marché du travail (chez celles âgées de 15 ans et plus) se situait à 62,1 % en 2004, comparativement à 50,6 % en 1980.

situait dans le tertile supérieur[8]. Parmi les couples dont le mari était âgé de moins de 45 ans, les gains de la conjointe ont eu tendance à réduire l'instabilité des gains *davantage* dans les familles du tertile inférieur de la répartition des gains que dans celles du tertile supérieur. Toutefois, ils n'ont jamais éliminé les différences d'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur. Par conséquent, l'instabilité des gains des couples est demeurée plus élevée au bas de l'échelle de répartition des gains qu'au sommet. Pour les deux périodes, le revenu d'emploi des *couples* dont le mari avait moins de 45 ans et qui appartenaient au tertile inférieur était au moins 1,54 fois plus instable que celui de leurs homologues du tertile supérieur[9].

VI. Instabilité et régime d'imposition ainsi que système de transferts

L'assurance-emploi (AE) et l'aide sociale (AS) compensent en partie la perte de revenu d'emploi subie par les membres de la famille, par suite d'une perte d'emploi ou de périodes prolongées de chômage. D'autres transferts, comme les crédits d'impôt remboursables et la prestation fiscale pour enfants, fournissent des sources supplémentaires de revenu qui peuvent déplacer vers le haut le profil de revenu selon l'âge des familles et réduire les pertes de revenu découlant de chocs sur le revenu négatifs.

Pour déterminer dans quelle mesure les transferts gouvernementaux et les impôts des particuliers réduisent les différences d'instabilité observées d'un segment à l'autre de la distribution des revenus (familiaux), nous réestimons l'équation (1) en utilisant toute une gamme de concepts de revenu, à savoir a) le revenu du marché familial, b) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE, c) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE et d'AS, d) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS et les crédits d'impôt remboursables, e) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS, les crédits d'impôt remboursables et les prestations familiales (c.-à-d. la prestation fiscale pour enfants et les prestations familiales financées par les provinces), f) le revenu familial après transferts et avant impôts, g) le revenu familial après transferts et impôts et h) le revenu familial après transferts et impôts corrigé pour la taille de la famille.

Même lorsque l'on tient compte des gains de la conjointe, des gains des autres membres de la famille et d'autres sources de revenu du marché, des différences appréciables d'instabilité persistent entre les familles des tertiles inférieur et supérieur de la répartition des gains : pour tous les groupes d'âge, le revenu du marché familial est au moins 1,51 fois plus instable dans le premier groupe que dans le second. L'ajout des prestations d'AE au revenu du marché familial réduit ces différences d'instabilité : toutefois, les différences d'instabilité observées entre les familles dont le mari est âgé de 35 à 39 ans et appartenant au tertile inférieur, et leurs homologues du tertile supérieur, passent de 5,5 points de pourcentage (0,160 moins 0,105) à 3,5 points de pourcentage (0,135 moins 0,100), soit 36 %. L'inclusion des prestations d'AS

8. Cette conclusion vaut pour la période de 1986 à 1991.

9. Les gains des conjointes semblent avoir atténué dans une certaine mesure la croissance de l'instabilité des gains familiaux entre les années 1980 et les années 1990, comme en font foi : a) la croissance de l'instabilité des gains des couples qui a été généralement plus faible que la croissance de l'instabilité des gains des maris; et b) la croissance de l'instabilité des gains des couples qui a été à peu près la même que la croissance de l'instabilité des gains familiaux, sauf parmi les couples dont le mari était âgé de 45 à 50 ans.

réduit l'instabilité des gains des familles du tertile inférieur, mais n'a généralement, pour tous les groupes d'âge, aucun effet sur l'instabilité des gains des tertiles moyen et supérieur. En fait, l'ajout des prestations d'AE et d'AS réduit la différence d'instabilité entre les tertiles inférieur et supérieur de 40 % à 64 % pour les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le rôle stabilisateur des prestations d'AE et d'AS entraîne une réduction des différences d'instabilité qui varie entre 31 % et 47 %.

Le fait d'ajouter les crédits d'impôt remboursables aux prestations d'AE et d'AS n'a généralement aucun effet sur l'instabilité des gains dans le tertile supérieur. Le passage du revenu du marché familial au revenu familial après transferts et avant impôts (c.-à-d. en ajoutant les prestations d'AE, les prestations d'AS et d'autres transferts gouvernementaux au revenu du marché familial) réduit les différences d'instabilité (entre les tertiles inférieur et supérieur) de 60 % à 97 % parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans, et de 48 % à 69 % parmi les familles plus âgées.

Au cours de la période de 1996 à 2001, le régime d'imposition et le système de transferts ont eu pour effet d'éliminer au moins 73 % des différences d'instabilité du revenu du marché familial observées entre les tertiles inférieur et supérieur, parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le régime d'imposition et le système de transferts ont éliminé entre 59 % et 78 % de ces différences.

Les transferts gouvernementaux et les impôts ont aussi réduit le degré d'instabilité, mesuré en valeur *absolue*, auquel ces familles font face. Pour tous les groupes d'âge, les impôts et les transferts semblent avoir réduit l'instabilité dans le tertile inférieur, d'une valeur allant de 1 700 $ à 1 900 $, la majeure partie de la réduction en valeur absolue étant imputable au régime d'imposition. Dans le cas des familles du tertile supérieur, la réduction correspondante variait de 2 700 $ à 4 400 $. Les transferts gouvernementaux et les impôts ont réduit l'instabilité, exprimée en valeur relative, davantage dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, simplement parce que, regroupés, ils ont augmenté le revenu de la famille proportionnellement plus pour le premier groupe que pour le second[10].

Ces résultats laissent supposer que les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent les fluctuations absolues du revenu auxquelles les familles font face. En déplaçant vers le haut le profil de revenu selon l'âge des familles du tertile inférieur de la répartition des gains, ils entraînent une réduction des pertes proportionnelles de revenu associées aux chocs négatifs sur les gains, atténuent les conséquences éventuellement négatives de ces chocs sur la consommation et augmentent la sécurité économique des familles situées à l'extrémité inférieure de l'échelle de répartition des gains.

10. Il est intéressant de noter que les familles du tertile inférieur font face à une moins grande instabilité, mesurée en valeur *absolue*, que leurs homologues du tertile supérieur. Toutefois, étant donné que les gains moyens du tertile inférieur sont beaucoup plus faibles que ceux du tertile supérieur, le premier groupe fait face à des gains/pertes de revenu proportionnellement plus grands que le second. Le même argument s'applique à la comparaison entre l'instabilité des gains des maris et l'instabilité des gains des couples.

VII. Rôle des prestations familiales

Nous examinons, pour l'échantillon plus étendu défini plus haut, le rôle des prestations familiales de façon plus approfondie en faisant la distinction entre les familles qui comptaient des enfants de moins de 18 ans à un moment donné entre 1996 et 2001 et les autres familles (tableaux 9 et 10 en annexe). Comme il faut s'y attendre, les familles sans enfants ne sont pas affectées par ces prestations. Les familles qui avaient des enfants de moins de 18 ans, par contre, ont vu diminuer l'instabilité de leurs revenus si l'on s'en tient à l'EAM ou à la racine carrée de σ^2_w. Pour les familles avec enfants appartenant au tertile inférieur et au groupe des 30 à 34 ans, les prestations familiales financées par les provinces (PFAM) réduisent l'instabilité du revenu (estimée d'après l'EAM) de 0,4 point de pourcentage (de 0,162 à 0,158), tandis que les prestations fiscales pour enfants produisent une réduction supplémentaire de 1,2 point de pourcentage, ce qui donne une réduction combinée de 1,6 point (de 0,162 à 1,46).

En général, la diminution de l'instabilité associée aux prestations familiales est nettement plus importante pour les familles du tertile inférieur que pour celles du tertile supérieur. Dans l'ensemble, les prestations familiales paraissent avoir les effets attendus : réduire l'instabilité du revenu des familles à faible revenu avec enfants, mais ne pas affecter les familles sans enfants et celles à revenu élevé.

VIII. Conclusion

L'évolution de l'instabilité des gains familiaux varie selon le groupe d'âge et le tertile de revenu d'emploi étudiés. Dans tous les groupes d'âge, l'inégalité de gains familiaux à long terme a augmenté de façon substantielle entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Comme cela n'a été compensé que partiellement par le régime d'imposition et le système de transferts, l'inégalité des revenus familiaux après impôts a augmenté au cours des années 1990 (Frenette et coll., 2004).

Pour tous les groupes d'âge, le revenu d'emploi de la conjointe réduit les pertes proportionnelles de revenu auxquelles les familles font face par suite de chocs négatifs sur les gains. Même si le rôle stabilisateur des gains de la conjointe est plus prononcé chez les couples ayant des gains relativement faibles, il existe des différences marquées d'instabilité dans la répartition des gains. Les familles du tertile inférieur touchent un revenu d'emploi beaucoup plus instable, en valeur relative, que celles du tertile supérieur.

Les transferts gouvernementaux réduisent substantiellement les différences d'instabilité au niveau familial, mesurées par les gains/pertes proportionnelles de revenu observés selon le tertile de gains. Même si la progressivité du régime d'imposition réduit moins ces différences, elle joue un rôle important dans la réduction de l'instabilité, en valeur absolue, pour tous les tertiles. Nos résultats font ressortir le rôle essentiel joué par les transferts gouvernementaux dans la stabilisation du revenu des familles situées au bas de l'échelle de répartition des gains. En combinaison avec le régime d'imposition, les transferts gouvernementaux ont réduit appréciablement les différences d'instabilité observées entre les divers segments de l'échelle de répartition des gains au cours de la période de 1996 à 2001.

Bibliographie

Burgess, S., K. Gardiner, S.P. Jenkins et C. Propper. 2000. « Measuring Income Risk ». Institute for Social and Economic Research. Document de travail 2000-15.

Frenette, M., D. Green et G. Picot. 2004. *Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données.* Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004219 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Gottschalk, P. et R. Moffitt. 1994. « The Growth of Earnings Instability in the U.S. Labor Market ». *Brookings Papers on Economic Activity. 1994,* 2 : 217–272.

Heisz, A. 2005. « The Evolution of Job Stability in Canada : Trends and Comparisons with U.S. Results ». *Revue canadienne d'économique.* 38, 1 : 105–127.

Morissette, R. 2004. *Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada?* Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R. et A. Johnson. 2005. « Are Good Jobs Disappearing in Canada? » FRBNY *Economic Policy Review.* 11, 10 : 23–56. Federal Reserve Bank of New York, août 2005.

Statistique Canada. 2000. *Tendances du revenu au Canada 1980-2000.* CD-ROM N° 13F0022XCB au catalogue. Ottawa.

Documents de recherche

Études analytiques

L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

N° 265

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Études analytiques
Série de documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. Le lecteur est invité à communiquer avec les auteurs et à leur faire part de ses commentaires, critiques et suggestions. Une liste des titres figure à la fin de ce document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse *www.statcan.ca*.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
24e étage, immeuble R.-H.-Coats
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
(613) 951-1804
(613) 951-1667

L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette* et Yuri Ostrovsky**

11F0019 N° 265
ISSN : 1205-9161
ISBN: 0-662-70446-0

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
*Statistique Canada (613) 951-3608
**Statistique Canada (613) 951-4299
Télécopieur : (613) 951-5403
Courriel : rene.morissette@statcan.ca
yuri.ostrovsky@statcan.ca

On peut consulter ce document dans Internet : (www.statcan.ca)

Novembre 2005

Une version abrégée de cette étude sera publiée dans l'*Analyse de politiques* en octobre 2005.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéros, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

I. Introduction 4

II. Revue bibliographique 6

III. Données et concepts 8

IV. Méthodologie 11

V. Instabilité des gains familiaux : 1986 à 1991 et 1996 à 2001 14

VI. Gains des conjointes et instabilité 16

VII. Instabilité et le régime d'impôts et de transferts 18

VIII. Autres vérifications de la robustesse 20

IX. Rôle des prestations familiales 21

X. Conclusion 22

Bibliographie 48

Résumé

Nous étudions l'évolution de l'instabilité des gains familiaux de la fin des années 1980 à la fin des années 1990 et du revenu familial d'un segment à l'autre de la courbe de distribution des gains familiaux. Nous dégageons quatre grands profils. Premièrement, dans le sous-ensemble de familles demeurées intactes de 1982 à 1991 et de 1992 à 2001, l'instabilité des gains familiaux a peu varié de la fin des années 1980 à la fin des années 1990. Deuxièmement, la dispersion des gains permanents des familles est devenue beaucoup plus inégale au cours de cette période. Troisièmement, les familles classées dans le tertile inférieur de la distribution des gains (selon l'âge) de *1992 à 1995* ont eu, de *1996 à 2001*, un revenu du marché nettement plus instable que leurs homologues du tertile supérieur. Quatrièmement, parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans, le régime d'impôts et de transferts a, durant la période allant de 1996 à 2001, éliminé au moins les deux tiers (et jusqu'à la totalité) des différences d'instabilité (exprimées en gains/pertes *proportionnels* de revenu) du revenu du marché familial observées entre les familles des tertiles inférieur et supérieur. Ce résultat met en relief le rôle stabilisateur clé joué par le régime d'impôts et de transferts, un aspect auquel assez peu d'attention a été accordée durant les années 1990, au moment de la réforme de l'assurance-emploi (AE) (anciennement l'assurance-chômage (AC)) et de l'assistance sociale (AS).

Mots clés : Instabilité des gains; incertitude; transferts gouvernementaux; revenu de la conjointe.

I. Introduction

L'instabilité des gains familiaux peut influer de plusieurs façons sur le bien-être des personnes. À moins qu'elles ne soient entièrement compensées par des transferts gouvernementaux et des réductions d'impôt, les fluctuations inattendues des gains familiaux causent des variations imprévues du revenu familial disponible. S'il existe des contraintes d'emprunt, ces variations peuvent obliger les familles à s'écarter de leur trajectoire de consommation préférée (Browning et Lusardi, 1996 : 1 800) et, donc, réduire leur bien-être (Dynarski et Gruber, 1997 : 235). Une forte instabilité des gains suscite une incertitude prononcée, qui peut inciter les familles à économiser par mesure de précaution (Caballero, 1991; Guiso et coll., 1992; Browning et Lusardi, 1996; Irvine et Wang, 1994 et 2001; Huggett, 2004), influencer les décisions que prennent leurs membres en ce qui concerne l'offre de main-d'œuvre (Pistaferri, 2003), le travail autonome (Parker et coll., 2005), la répartition du portefeuille, les études et la profession (Guiso et coll., 2002), et modifier leur comportement en matière de procréation (Wu, 1996; Fraser, 2001). Si les personnes redoutent le risque, et sachant que les mécanismes de l'assurance sociale et de l'assurance privée n'éliminent pas complètement l'incertitude économique, un niveau élevé d'incertitude réduira le bien-être individuel (Osberg et Sharpe, 2002). Parce qu'elle peut accroître la volatilité du revenu familial, une forte instabilité des gains familiaux peut être source de stress et d'anxiété chez le principal soutien économique de la famille, lui donner le sentiment de mal maîtriser sa vie et, éventuellement, accroître sa vulnérabilité aux problèmes de santé dans le long terme.

Pour de nombreuses raisons, l'instabilité des gains familiaux pourrait aussi être assez différente aujourd'hui de ce qu'elle était au milieu des années 1980. Premièrement, même si les taux de mises à pied permanentes ont peu varié de la période de 1985 à 1989 à la période de 1995 à 1999, les taux d'embauche d'hommes et de femmes de 25 à 34 ans ont baissé considérablement (de 16 % et 22 %, respectivement) dans l'intervalle entre ces deux périodes (Morissette, 2004). Donc, si le risque que courent les jeunes travailleurs de perdre leur emploi a peu changé de la fin des années 1980 à la fin des années 1990, leurs chances de trouver un nouvel emploi en cas de mise à pied — approximées par les taux d'embauche — ont baissé nettement. Toutes choses étant égales par ailleurs, cette situation devrait faire durer plus longtemps les périodes de chômage des jeunes travailleurs déplacés et accroître l'instabilité des gains.

Deuxièmement, la rémunération horaire des hommes et des femmes embauchés récemment (ceux et celles comptant deux années d'ancienneté ou moins) a diminué sensiblement par rapport à celle de leurs homologues qui avaient plus d'ancienneté entre 1981 et 2004, même *à l'intérieur* des groupes d'âge (Morissette et Johnson, 2005). Ainsi, la rémunération horaire des hommes de 35 à 44 ans embauchés récemment a baissé de 10 % durant cette période, tandis que celle de leurs homologues comptant plus de deux années d'ancienneté n'a pas changé. Cette diminution du salaire relatif des nouveaux employés indique que, si l'on tient compte de l'effet de la durée des périodes de chômage vécues par les travailleurs déplacés, les pertes de gains de ces derniers devraient être plus importantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient durant les années 1980. Ceci, à son tour, devrait exercer une pression à la hausse sur l'instabilité des gains.

Troisièmement, la prévalence de l'emploi temporaire a augmenté considérablement chez les employés nouvellement embauchés entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. En 1989, 11 % des nouvelles recrues du secteur privé occupaient un emploi temporaire. En 1998, la

proportion correspondante était, à 21 %, presque deux fois plus élevée (Morissette et Johnson, 2005). Par conséquent, une fraction croissante des nouveaux employés n'ont, aujourd'hui, aucune garantie crédible de continuité d'emploi, tendance qui devrait également contribuer à l'accroissement de l'instabilité des gains.

Inversement, d'autres facteurs pourraient avoir eu tendance à réduire l'instabilité des gains familiaux. Premièrement, la proportion de familles biparentales (avec enfants) comptant deux soutiens économiques est passée de 48 % en 1980 à 63 % en 2000 (Statistique Canada, 2000). Par conséquent, pour une partie des familles, le risque de perte d'emploi est maintenant réparti entre deux soutiens économiques au lieu d'être concentré sur un seul. Deuxièmement, le taux de retrait permanent du marché de l'emploi a baissé considérablement de la fin des années 1980 à la fin des années 1990. En 1999, il était, en moyenne, de 7,3 %, c'est-à-dire bien inférieur au taux de 9,2 % observé en 1989 (Morissette, 2004). Donc, la stabilité de l'emploi a *augmenté* au Canada de 1989 à 1999 (Heisz, 2005 : Figure 1).

Malgré le rôle important de l'instabilité des gains familiaux dans le bien-être des personnes, étonnamment peu d'attention a été consacrée à son analyse. La plupart des études de l'instabilité des gains réalisée jusqu'à présent visaient à établir les profils des gains des personnes (Gottschalk et Moffitt, 1994; Haider, 2001; Baker et Solon, 2003; Beach et coll., 2003, Meghir et Pistaferri, 2004). Bien qu'il soit important de se concentrer sur les personnes pour comprendre la dynamique des gains, la mesure dans laquelle les familles peuvent générer des flux de revenus stables sur le marché du travail est une préoccupation essentielle des décideurs et mérite donc qu'on lui accorde une attention particulière.

Le premier objectif de la présente étude est de combler cette lacune. À l'aide de données provenant de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, nous montrons comment l'instabilité des gains familiaux a évolué de la période allant de 1986 à 1991 à celle allant de 1996 à 2001. À l'instar de Gottschalk et Moffitt (1994), nous décomposons, pour chaque période, la variabilité totale des gains familiaux en une composante permanente et une composante transitoire. La composante permanente mesure l'inégalité entre les gains permanents des familles et la composante transitoire reflète l'instabilité des gains familiaux. Nous pouvons, par conséquent, déterminer quantitativement dans quelle mesure les variations de la variabilité totale des gains familiaux au cours du temps sont dues à une évolution de l'inégalité des gains ou à une évolution de leur instabilité.

L'une des principales préoccupations concernant les niveaux élevés d'instabilité des gains familiaux tient à l'hypothèse qu'ils entraînent une forte instabilité du revenu familial après transferts et impôts, laquelle, à son tour, pourrait empêcher les familles d'uniformiser leur consommation au cours du temps. Dans une étude récente, Johnson et Kuhn (2004) ont donné des preuves de la grande sensibilité des gains des travailleurs masculins faiblement rémunérés aux fluctuations cycliques, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette sensibilité, qui est vraisemblablement liée à l'instabilité des profils d'emploi de cette catégorie de travailleurs, sous-entend que les maris peu rémunérés font face à une assez forte instabilité de leurs gains au niveau *individuel*. Ce que l'on ne connaît pas à l'heure actuelle est la mesure dans laquelle cette forte instabilité des gains est compensée par : a) les gains de la conjointe et b) le régime d'impôts et de transferts. Étant donné que les conjointes des hommes faiblement rémunérés ont tendance à avoir un faible niveau de compétences, on pourrait s'attendre à ce que la capacité des conjointes

peu spécialisées à amortir les variations défavorables des gains des hommes soit limitée. S'il en est ainsi, les couples dont le niveau de compétences est faible pourraient avoir un revenu d'emploi plus instable que les autres. Que leur revenu familial après impôts soit, en dernière analyse, plus instable que celui d'autres couples est une question empirique qui, jusqu'à présent a suscité peu d'intérêt.

Le deuxième objectif de l'étude est d'offrir des éclaircissements concernant ces questions. En premier lieu, nous comparons l'instabilité des gains des maris à l'instabilité des gains des couples. Nous faisons la comparaison pour des couples de divers âges, pour la période allant de 1986 à 1991 et celle allant de 1996 à 2001. En deuxième lieu, nous profitons des diverses mesures du revenu disponibles dans la DAL et calculons des mesures de l'instabilité fondées sur plusieurs autres concepts du revenu, à savoir a) les gains familiaux, b) le revenu du marché familial, c) le revenu familial avant impôts et d) le revenu familial après impôts. Ceci nous permet de répondre aux questions qui suivent. Premièrement, dans quelle mesure les gains des conjointes jouent-ils le rôle de tampon réduisant la volatilité du revenu d'emploi des maris? Deuxièmement, dans quelle mesure le régime d'impôts et de transferts joue-t-il un rôle stabilisateur, autrement dit, à quel point l'instabilité est-elle réduite lorsque nous passons du revenu du marché familial au revenu familial après impôt? Troisièmement, dans quelle mesure les gains des conjointes, les impôts et les transferts réduisent-ils les différences d'instabilité observées entre les couples situés au bas de l'échelle de répartition des gains et ceux situés au sommet de cette échelle? Autant que nous sachions, aucune étude réalisée au Canada jusqu'à présent n'a porté sur ces questions.

II. Revue bibliographique

La plupart des études récentes sur l'instabilité des gains s'appuient sur la méthodologie élaborée par Gottschalk et Moffitt (1994) et étendue par Haider (2001), Baker et Solon (2003), ainsi que Moffitt et Gottschalk (2002). La notion fondamentale est que la variabilité totale des gains individuels observée durant une période particulière (d'une année et d'une personne à l'autre) est égale à la somme de deux composantes, l'une permanente et l'autre transitoire. La composante permanente mesure *l'inégalité* des gains permanents des personnes. La composante transitoire est une moyenne (sur l'ensemble des personnes) de *l'instabilité* des gains individuels pendant une période donnée. Les gains permanents sont ceux qu'une personne peut s'attendre à recevoir compte tenu de ses caractéristiques observées et inobservées. Les grains transitoires sont égaux à la différence entre les gains réels et les gains attendus en tout point dans le temps.

Au moyen de données provenant de la Panel Study on Income Dynamics (PSID) réalisée au Michigan, Gottschalk et Moffitt (1994) appliquent leur méthode pour évaluer la croissance de l'instabilité des gains au États-Unis de la période allant de 1970 à 1978 à celle allant de 1979 à 1987. Ils constatent que l'inégalité et l'instabilité des gains ont toutes deux augmenté au cours des années 1980, mais que l'accroissement de l'inégalité a été beaucoup plus important que celui de l'instabilité.

Bien que Gottschalk et Moffitt (1994) donnent des preuves d'une instabilité croissante des gains, ils n'arrivent à aucune conclusion catégorique quant aux raisons de cet accroissement. Ils cherchent à déterminer dans quelle mesure il serait imputable à des effets cycliques et si les variations des gains transitoires sont dues principalement aux variations de l'instabilité de

l'emploi plutôt qu'à celles de l'instabilité des salaires. Ils soutiennent que l'accroissement de l'instabilité des gains observé durant les années 1980 ne peut s'expliquer entièrement par les facteurs cycliques. De même, il ne peut être attribué entièrement à l'instabilité cyclique de l'emploi : environ la moitié de l'accroissement de l'instabilité des gains est due à l'augmentation de la variance des salaires. Les taux de roulement plus élevés observés durant les années 1980 ne semblent pas non plus expliquer entièrement l'accroissement. Gottschalk et Moffitt montrent que l'instabilité des gains a augmenté aussi bien chez les personnes qui n'ont pas changé d'emploi que chez celles qui l'ont fait[1].

Beach et coll. (2003) utilisent le cadre analytique de base décrit dans Gottschalk et Moffitt (1994) et examinent l'évolution de l'instabilité des gains au Canada entre la période allant de 1982 à 1989 et celle allant de 1990 à 1997. Au moyen de données tirées de la banque de Données administratives longitudinales de Statistique Canada, ils constatent qu'entre ces deux périodes, pour le groupe des 25 à 54 ans, l'instabilité des gains a généralement augmenté pour les hommes, mais *diminué* pour les femmes. Comme Gottschalk et Moffitt (1994), ils observent aussi que l'inégalité des gains s'est accrue plus que leur instabilité.

Bien que ces études fournissent des renseignements utiles sur la dynamique des gains individuels, elles laissent plusieurs questions sans réponse. Parce qu'elles sont axées sur la personne, elles ne permettent pas : a) de déterminer pour quelles familles le profil des gains est le plus instable, b) d'examiner l'évolution de l'instabilité des gains familiaux de la fin des années 1980 à la fin des années 1990 et c) de déterminer la mesure dans laquelle les gains de la conjointe, les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent l'instabilité des gains individuels. Ces questions importantes ne peuvent être résolues par des analyses au niveau individuel. Par exemple, l'accroissement de l'instabilité des gains des travailleurs masculins, décrite par Beach et coll. (2003), pourrait fort bien avoir été compensé par une diminution de l'instabilité des gains des femmes. Donc, l'instabilité croissante des gains des travailleurs masculins ne signifie pas nécessairement que l'instabilité des gains familiaux a augmenté. De

1. Le modèle simple utilisé dans Gottschalk et Moffitt (1994) a été étendu dans plusieurs directions. Haider (2001) discute de modèles de régression du logarithme des gains plus formels dans lesquels la composante permanente comprend des termes de croissance hétérogène, et de modèles statistiques encore plus souples dans lesquels le terme de croissance hétérogène est particulier à l'année considérée. En outre, ces modèles tiennent compte de la corrélation sériale dans la composante transitoire, en supposant qu'elle suit un processus ARMA(1,1). Les résultats de Haider confirment l'accroissement de l'inégalité des gains durant les années 1980. Cependant, contrairement à Gottschalk et Moffitt, il soutient que l'instabilité des gains a effectivement diminué durant cette période. Moffitt et Gottschalk (2002) étendent leur analyse précédente à des données plus récentes et analysent un modèle dans lequel la composante permanente des gains individuels suit un trajet aléatoire tout en tenant compte de la corrélation sériale dans la composante transitoire. Ils donnent des preuves d'une augmentation importante de la variance transitoire au milieu des années 1990, suivie par une baisse spectaculaire pour atteindre le niveau le plus faible depuis le début des années 1980.

   Baker et Solon (2003) utilisent des données fiscales longitudinales canadiennes sur les gains des hommes et estiment un modèle statistique souple de décomposition de la variance par la méthode générale des moments (MGM). Bien que requérant des calculs complexes, le modèle permet d'intégrer divers aspects de la dynamique des gains notés lors d'études antérieures, dont l'hétérogénéité des taux de croissance des gains (ainsi que des niveaux), les effets permanents des chocs sur les gains, la corrélation sériale du terme d'erreur et une forme fonctionnelle particulière de la composante transitoire en ce qui concerne l'âge ou l'expérience. Faisant écho aux études de Gottschalk et Moffitt, Baker et Solon constatent que l'inégalité et l'instabilité des gains augmentent toutes deux chez les travailleurs masculins canadiens à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

même, puisque les travailleurs faiblement rémunérés courent un risque relativement élevé d'être mis à pied de façon permanente (Galarneau et Stratychuk, 2001), il est probable que leur revenu d'emploi sera plus instable que celui de travailleurs mieux rémunérés et ayant fait plus d'études. Toutefois, on ne sait pas, à l'heure actuelle, si ces différences (présumées) d'instabilité des gains au niveau *individuel* persistent lorsque l'on tient compte des gains de la conjointe, ou des transferts gouvernementaux et des impôts.

III. Données et concepts

La banque DAL est un échantillon aléatoire à 20 % de toutes les personnes qui produisent une déclaration de revenus et de leur famille au Canada. Les personnes sont sélectionnées dans la DAL d'après leur numéro d'assurance sociale (NAS). Les conjoints légaux et de fait sont appariés au moyen du NAS du ou de la conjointe ou de la combinaison du nom, de l'adresse, de l'âge et l'état matrimonial. Une fois qu'une personne est enregistrée dans la DAL, elle demeure dans l'échantillon pour l'année en question et l'enregistrement fait l'objet d'un couplage entre les années de référence au moyen d'un numéro d'identification unique de la DAL. Chaque année, l'échantillon de la DAL est augmenté afin qu'il représente environ 20 % des déclarants. Dans la présente étude, nous utilisons la version à 10 % de la DAL.

La DAL possède de nombreux points forts. L'information qu'elle contient est tirée des déclarations de revenus des particuliers et fournit donc une mesure exacte des gains familiaux. Sa nature longitudinale nous permet de décomposer la variabilité totale des gains familiaux en une composante d'inégalité et une composante d'instabilité, tâche qui ne peut être exécutée au moyen de données transversales. Son très grand échantillon nous permet d'analyser séparément des groupes de familles étroitement définis en fonction de l'âge. La DAL couvre la période allant de 1982 à 2001, ce qui permet de comparer l'instabilité des gains durant les années 1980 et durant les années 1990. Enfin, à partir de l'année de référence 1992, la DAL contient des renseignements sur les transferts gouvernementaux et les revenus après impôts, ce qui nous permet d'évaluer le rôle stabilisateur joué par les transferts gouvernementaux et la progressivité du régime d'imposition.

Comme la plupart des ensembles de données administratives, la DAL ne renferme que des renseignements limités sur les caractéristiques démographiques des familles. Elle contient des données sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province de résidence des personnes, mais ne fournit aucun renseignement sur le nombre d'heures travaillées, le niveau de scolarité ou la profession d'une personne, trois variables qui peuvent être importantes dans l'analyse de l'instabilité des gains.

Nous analysons l'instabilité des gains familiaux sur deux périodes de six ans, à savoir de 1986 à 1991 et de 1996 à 2001. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ces deux périodes sont les suivantes. En premier lieu, nous voulons déterminer comment l'instabilité des gains varie d'un segment à l'autre de la distribution des gains (au niveau familial). Puisqu'il est probable que les familles où un emploi a été perdu durant une période particulière auront à la fois un revenu d'emploi assez faible et une instabilité des gains assez élevée, la mesure des gains familiaux durant la période pour laquelle est évaluée l'instabilité ne sera pas nécessairement informative. Elle pourrait simplement confirmer que certaines familles ont effectivement eu des gains assez faibles et une instabilité des gains élevée à cause d'une perte d'emploi. Un exercice plus

significatif consiste à conditionner les résultats sur les gains reçus par les familles *avant* la période pour laquelle est mesurée l'instabilité[2]. Pour cela, nous classons les familles d'un groupe d'âge donné en trois tertiles, d'après le revenu moyen d'emploi reçu par les *couples* durant les quatre années précédant la période d'observation. Le calcul des gains moyens sur les quatre années minimise l'influence d'années inhabituellement bonnes ou mauvaises sur le marché du travail, un problème qui minerait la classification des familles si l'on utilisait des données ne couvrant qu'une seule année avant la période d'observation. Cependant, comme la couverture de la DAL débute en 1982, cela signifie que l'instabilité des gains familiaux doit être analysée à partir de 1986. Puisque nous voulons comparer l'instabilité à la fin des années 1980 et à la fin des années 1990 pour deux périodes suffisamment longues, nous choisissons d'analyser les périodes allant de 1986 à 1991 et de 1996 à 2001.

Il faut reconnaître que la conjoncture du marché du travail n'était pas la même durant ces deux périodes. Alors que, durant la période allant de 1986 à 1991, une période de croissance rapide à la fin des années 1980 a été suivie par une récession grave en 1990 et 1991, durant la période allant de 1996 à 2001, la croissance de l'emploi a été plus lente mais plus soutenue. Comme elle comporte une période de croissance prononcée de chômage, on devrait s'attendre à ce que la première période soit associée à une plus grande instabilité des gains familiaux que la seconde. Par conséquent, toute augmentation de l'instabilité des revenus familiaux observée entre la période de 1986 à 1991 et celle de 1996 à 2001 est vraisemblablement une estimation prudente de la croissance de l'instabilité des gains familiaux qui aurait eu lieu sous des conditions entièrement comparables du marché du travail. Afin de vérifier la robustesse de nos conclusions concernant les tendances de l'instabilité des gains familiaux, nous analysons aussi l'évolution de l'instabilité entre la période allant de 1984 à 1989 et celle allant de 1994 à 1999[3].

Pour chacune des périodes d'observation de six ans choisies, notre échantillon est formé de couples (mariés ou en union de fait) dont le mari a de 25 à 50 ans au début de la période[4]. Puisque notre objectif est de décrire l'instabilité des gains familiaux due aux événements sur le marché du travail (p. ex., perte d'emploi, entrée dans un emploi temporaire ou sortie d'un emploi de ce type, période de chômage, réentrée sur le marché du travail) plutôt que des événements

---

2. Nous reconnaissons que les familles où il y eu perte d'un emploi avant la période d'observation de six ans pourraient être plus susceptibles de connaître des mises à pied que les autres durant cette période d'observation, autrement dit, un niveau élevé d'instabilité des gains avant la période d'observation pourrait causer à la fois un faible niveau de gains et un haut niveau d'instabilité des gains durant la période d'observation de six ans. Qu'il en soit ou non ainsi, l'un des objectifs de l'étude est de répondre à la question suivante : sachant que l'instabilité du revenu tiré d'un emploi est plus grande chez certains maris que chez d'autres (*quelle qu'en soit la raison*), dans quelle mesure les gains de la conjointe, les transferts gouvernementaux et les impôts annulent-ils ces différences? Donc, nous voulons déterminer dans quelle mesure les gains de la conjointe, les impôts et les transferts réduisent les différences d'instabilité observées d'un segment à l'autre de la distribution des gains (familiaux), et non étudier en profondeur les *sources* de ces différences.

3. En principe, on pourrait envisager d'utiliser la DAL pour évaluer l'évolution du rôle stabilisateur du programme de l'assurance-emploi (assurance-chômage) des années 1980 aux années 1990. Cependant, comme ce programme exige que les personnes travaillent un nombre minimal (de semaines) d'heures pour avoir droit aux prestations, une analyse rigoureuse de cette question requiert des données sur le nombre (de semaines) d'heures travaillées par les personnes durant les mois précédant une demande de prestations. Malheureusement, cette information n'est pas disponible dans la DAL.

4. Nous utilisons le terme mari pour désigner aussi bien les hommes qui vivent en union de fait que ceux qui sont mariés.

démographiques (p. ex., décès ou divorce), nous limitons notre analyse aux couples qui sont demeurés intacts au cours de la période d'observation de six ans, ainsi que durant la période de quatre ans qui l'a précédée[5]. Nous excluons les couples qui ont reçu un revenu provenant d'un travail autonome à un moment donné durant la période d'observation de six ans, ainsi que durant la période de quatre ans qui l'a précédée, parce que nous visons avant tout à évaluer l'instabilité des gains associée à l'emploi salarié. Afin de nous concentrer sur les familles pour lesquelles la participation du mari au marché du travail était assez longue, nous avons limité l'analyse aux couples dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation de six ans. Néanmoins, nous incluons les couples dont les gains ont été nuls durant certaines des quatre années précédant la période d'observation[6]. Ces règles d'échantillonnage ont produit un échantillon de 199 800 familles pour la période allant de 1986 à 1991 et de 204 600 familles pour celle allant de 1996 à 2001. Ces échantillons représentent 51 % et 45 %, respectivement, de l'ensemble des couples dont le mari avait de 25 à 50 ans en 1986 (1996) qui sont demeurés intacts pendant dix ans de 1982 à 1991 (1992 à 2001)[7].

Pour déterminer si nos conclusions tiennent pour un échantillon plus étendu, nous relâchons les deux contraintes susmentionnées concernant le revenu tiré d'un emploi autonome et les gains des maris, et nous procédons, à la section VIII, à certaines vérifications de la robustesse en utilisant un échantillon plus étendu de couples intacts (dont le mari avait de 25 à 50 ans) ayant eu des gains familiaux et un revenu du marché familial positifs chaque année durant la période d'observation de six ans. À condition de satisfaire aux contraintes concernant les gains familiaux et le revenu du marché familial positif, ces couples peuvent avoir un revenu tiré d'un travail autonome. Élargir les règles de sélection de l'échantillon de cette façon double pour ainsi dire la taille des échantillons, ce qui donne 354 400 familles pour la période allant de 1986 à 1991 et 394 500 pour celle allant de 1996 à 2001. Durant les deux périodes, cet échantillon plus général couvre environ 87 % et 91 %, respectivement, de l'univers des couples dont le mari avait de 25 à 50 ans et qui sont demeurés intacts au cours de la période de dix ans. Comme nous le montrerons plus loin, nos conclusions sont vérifiées pour les deux échantillons[8,9].

---

5. Néanmoins, nous reconnaissons que les événements démographiques sont une composante importante du risque concernant le revenu auquel doivent faire face les personnes et qu'ils méritent donc d'être analysés séparément. Voir Burgess et coll. (2000) pour une discussion de l'importance relative des événements sur le marché du travail et des événements démographiques.

6. Nous exigeons aussi que les familles aient un revenu du marché positif durant toutes les années de la période d'observation. Ce critère mène à l'exclusion d'un très petit nombre d'observations, par exemple les familles ayant un revenu net de location négatif.

7. Le nombre de couples dont le mari avait de 25 à 50 ans en 1986 et qui sont demeurés intacts de 1982 à 1991 est égal à 389 500 dans la version à 10 % de la DAL. Pour les années 1990, le nombre correspondant est de 451 800. Le nombre de couples dont le mari avait de 25 à 50 ans en 1986 (1996) est égal à 640 800 (764 000) dans la version à 10 % de la DAL, ce qui indique que les couples dont le mari avait de 25 à 50 ans en 1986 (1996) qui sont demeurés intacts au cours de la période de 1982 à 1991 (1992 à 2001) représentent 61 % (59 %) de l'ensemble des couples dont le mari avait de 25 à 50 ans en 1986 (1996).

8. Les deux échantillons comprennent des couples dont : a) les deux conjoints ont produit une déclaration de revenus et b) un seul conjoint a produit une déclaration de revenus. Dans le second cas, l'information au sujet du revenu de la conjointe est imputée. Comme le nombre de couples comptant deux déclarants a augmenté des années 1980 aux années 1990, l'information concernant le revenu de la conjointe a été imputée pour environ 8 % des couples pour la période de 1996 à 2001, comparativement à 23 % environ pour la période de 1986 à 1991. Tous les tableaux présentés dans le rapport, ainsi que ceux auxquels il est fait allusion à la section VIII,

L'une des variables d'intérêt est celle des gains annuels[10]. Ceux-ci incluent le revenu d'emploi inscrit sur le feuillet T4 et d'autres revenus, comme les pourboires ou les jetons de présence qui ne sont pas déclarés sur un feuillet T4. Nous considérons de nombreux concepts de revenu, dont les gains du mari, les gains du couple, les gains familiaux, le revenu du marché familial, le revenu familial avant impôts et le revenu familial après impôts. Toutes ces variables sont exprimées en dollars constants de 2004 en utilisant L'indice des prix à la consommation comme déflateur.

Pour tenir compte du fait que l'instabilité des gains familiaux varie au cours du cycle de vie, nous subdivisons notre échantillon en plusieurs tranches de cinq ans selon l'âge du mari au début de la période d'observation de six ans, à savoir de 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans et 45 à 50 ans.

IV. Méthodologie

Nous appliquons la méthode élaborée par Gottschalk et Moffitt (1994) pour évaluer les variations de l'instabilité des gains. Nous supposons que le logarithme des gains de la famille i à la période t, y_{it}, est généré par le modèle à effets aléatoires suivant :

$$y_{it} = \beta_0 + \beta X_{it} + e_i + u_{it} \qquad (1)$$

où X_{it} est un vecteur de caractéristiques observables, e_i est un terme d'erreur particulier à la famille, u_{it} est un terme d'erreur et $[e_i\, u_{it}] = \text{cov}[e_i\, X_{it}] = \text{cov}[u_{it}\, X_{it}] = 0$.

Bien que l'équation (1) repose sur l'hypothèse que les profils des gains familiaux selon l'âge ont la même pente, elle permet une ordonnée à l'origine distincte pour chaque famille (grâce au terme d'erreur particulier à la famille, e_i). Donc, elle tient compte du fait que les familles dont le niveau de compétences est faible pourraient avoir des gains permanents plus faibles que celles dont le niveau de compétences est élevé. Pour saisir le profil général des gains selon l'âge d'une cohorte particulière, nous incluons dans X_{it} un terme quadratique pour l'âge du mari.

Pour faire abstraction de la mobilité des gains associée au cycle de vie, nous remplaçons le logarithme des gains familiaux réellement déclarés y_{it}, par (le logarithme des) les gains familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie dérivés de l'équation (1) :

$$y_{it}^{*} = y_{it} - (\hat{\beta}_0 + \hat{\beta} X_{it}) = \hat{e}_i + \hat{u}_{it} \qquad (2)$$

---

ont été répétés en utilisant des sous-échantillons de couples comptant deux déclarants uniquement. Aucune des conclusions principales ne s'est modifiée significativement dans ces conditions. Les différences mineures qui sont observées seront mentionnées plus loin. Toutes les totalisations sont disponibles sur demande auprès des auteurs.

9. Comme il n'est pas possible de repérer les couples en union de fait ne comptant qu'un seul déclarant avant l'année 1992, ils sont exclus des deux échantillons.

10. Nous utilisons indifféremment les termes gains et revenu d'emploi.

Si nous observons N familles dans un ensemble de données longitudinales couvrant une période de T années, alors la variabilité totale des gains familiaux (sur l'ensemble des familles et des années), σ^2_{totale}, est donnée par :

$$\sigma^2_{totale} = \left(\frac{1}{NT-1}\right)\sum_{i=1}^{N}\sum_{t=1}^{T}\left(y^*_{it} - \bar{\bar{y}}^*\right)^2 \qquad (3)$$

Nous pouvons décomposer la variabilité totale des gains familiaux en une composante permanente et une composante transitoire. La composante permanente mesure l'inégalité des gains permanents des familles, tandis que la composante transitoire est une mesure de l'instabilité des gains familiaux (figure 1)[11]. La composante transitoire (pour un panel équilibré) est donnée par :

$$\sigma^2_w = \left(\frac{1}{N}\right)\sum_{i=1}^{N}\left[\left(\frac{1}{T-1}\right)\sum_{t=1}^{T}\left(y^*_{it} - \bar{y}^*_i\right)^2\right] = \left(\frac{1}{N}\right)\sum_{i=1}^{N}\left[\left(\frac{1}{T-1}\right)\sum_{t=1}^{T}\hat{u}^2_{it}\right] \qquad (4)$$

et la composante permanente est donnée par :

$$\sigma^2_b = \left(\frac{1}{N-1}\right)\sum_{i=1}^{N}\left(\bar{y}^*_i - \bar{\bar{y}}^*\right)^2 - \left(\frac{\sigma^2_w}{T}\right) \qquad (5)$$

où N est le nombre de familles dans l'échantillon et T est le nombre d'années dans la période d'observation. L'équation (4) montre que la composante transitoire, σ^2_w, est une moyenne, sur l'ensemble des familles, de l'instabilité des gains que connaissent les familles au cours d'une période donnée.

Quand nous présentons les mesures de l'instabilité pour les familles appartenant à divers groupes d'âge, nous estimons des profils des gains en fonction de l'âge selon le groupe d'âge et selon la période de référence, autrement dit nous estimons l'équation (1) séparément pour divers groupes d'âge et pour chaque période d'observation. Par conséquent, nous permettons que les profils des gains familiaux en fonction de l'âge diffèrent non seulement d'un groupe d'âge à l'autre, mais aussi de la fin des années 1980 à la fin des années 1990. Donc, tout accroissement ou aplatissement, d'une période à l'autre, de la pente des profils des gains en fonction de l'âge commun à toutes les familles d'un groupe d'âge particulier serait relevé par notre méthode d'estimation.

De même, lorsque nous présentons les mesures de l'instabilité des gains pour des familles appartenant à divers groupes d'âge et divers tertiles de la distribution des gains, nous estimons l'équation (1) séparément selon l'âge, le tertile et la période, c'est-à-dire que nous estimons 15 modèles (cinq groupes d'âge multipliés par trois tertiles) pour chaque période d'observation de six ans. Par conséquent, pour un groupe d'âge particulier pendant une période donnée, nous

11. À la figure 1, un accroissement de la distance entre les profils des gains en fonction de l'âge des familles dont le niveau de compétences est élevé et de celles dont le niveau de compétences est faible causera une augmentation de la composante permanente (c.-à-d. une augmentation de l'inégalité), tandis qu'un accroissement des fluctuations des gains autour d'un profil donné des gains selon l'âge (p. ex., un accroissement de la distance AB) causera une augmentation de la composante transitoire (c.-à-d. un accroissement de l'instabilité).

permettons que les familles du tertile inférieur aient un profil des gains en fonction de l'âge plus plat ou plus prononcé que celui des familles du tertile supérieur (figure 2). De cette façon, nous pouvons écarter la possibilité que les familles du tertile inférieur et celles du tertile supérieur présentent des profils d'instabilité différents simplement à cause de différences de pente des profils des gains selon l'âge particulières au tertile. Deuxièmement, nous permettons que les écarts entre les profils des gains en fonction de l'âge selon le tertile varient non seulement d'un groupe d'âge à l'autre, mais aussi d'une période à l'autre. Troisièmement, nous permettons que les différences entre les profils des gains en fonction de l'âge selon le groupe d'âge varient non seulement d'un tertile à l'autre, mais aussi d'une période à l'autre.

Bien que la méthode utilisée par Gottschalk et Moffitt (1994) offre une ventilation commode de la variabilité totale des gains familiaux en une composante permanente et une composante transitoire, elle dépend d'une mesure particulière de la dispersion des gains transitoires, c'est-à-dire la *variance* de ces gains. Il ne s'agit évidemment que de l'une des mesures possibles de la dispersion des gains transitoires. L'écart absolu moyen (EAM) des gains familiaux est une autre mesure que l'on peut utiliser pour évaluer la croissance de l'instabilité de ces gains. Comparativement à σ^2_w (ou sa racine carrée), cette mesure est moins sensible aux valeurs extrêmes des gains transitoires. Elle se calcule comme suit :

$$EAM = \left(\frac{1}{N}\right)\sum_{i=1}^{N}\left[\left(\frac{1}{T}\right)\sum_{t=1}^{T}\left|y_{it}^{*} - \bar{y}_{i}^{*}\right|\right] = \left(\frac{1}{N}\right)\sum_{i=1}^{N}\left[\left(\frac{1}{T}\right)\sum_{t=1}^{T}\left|\hat{u}_{it}\right|\right] \qquad (6)$$

De surcroît, dans un modèle du logarithme des gains familiaux, cette mesure a une interprétation intuitive. Elle représente l'écart moyen, exprimé en pourcentage, des gains familiaux réels par rapport aux gains familiaux prévus durant la période d'observation, c'est-à-dire la proportion des gains familiaux prévus représentés par la distance AB à la figure 1[12].

Pour que les échelles de mesure de l'écart absolu moyen et de σ^2_w soient comparables, nous calculons aussi la racine carrée de σ^2_w. Pour assurer la robustesse de nos résultats concernant l'instabilité des gains familiaux, nous adoptons la stratégie suivante. Premièrement, nous présentons successivement tous les résultats fondés sur la racine carrée de σ^2_w et ceux fondés sur l'EAM. Deuxièmement, nous présentons certains résultats pour les deux mesures d'instabilité supplémentaires suivantes :

Z1 = racine carrée de la valeur médiane de $Z1_i$, où $Z1_i$ est égal à :

$$Z1_i = \frac{\sum_{T} \hat{u}_{it}^2}{T-1} \qquad (7)$$

Z2 = valeur moyenne de $Z2_i$, où $Z2_i$ est égal à :

12. Un avantage de σ^2_w par rapport à l'EAM est que, sous l'hypothèse que u_{it} suit une loi normale, σ^2_w suit une loi du Chi-carré à *NT-N-K+1* degrés de liberté, ce qui nous permet de tester si elle diffère d'un groupe à l'autre et (ou) d'une période d'observation à l'autre. En revanche, nous ne connaissons pas la loi sous-jacente de l'EAM. Par conséquent, nous procédons aux tests statistiques de signification pour la première statistique mais non pour la seconde.

$$Z2_i = \frac{\sum_T |\hat{u}_{it}|}{T} \qquad (8)$$

Alors que la racine carré de σ^2_u et l'EAM sont fondés sur des moyennes, Z1 et Z2 sont fondées sur des médianes et, donc, fournissent des mesures de l'instabilité des gains pour ce que l'on pourrait considérer comme étant la famille canadienne « typique ».

V. *Instabilité des gains familiaux : 1986 à 1991 et 1996 à 2001*

Au tableau 1, nous décomposons la variabilité totale des gains familiaux, σ^2_{totale}, en ses deux composantes : σ^2_b et σ^2_u. Pour chaque période, la variance permanente des gains familiaux, σ^2_b, est, de loin, la composante la plus importante de la variabilité des gains familiaux. Pour chaque groupe d'âge, elle représente au moins 73 % de la variance globale[13].

De la fin des années 1980 à la fin des années 1990, la variabilité totale des gains familiaux s'est accrue considérablement : l'augmentation globale est de 34 %. Les deux composantes de cette variabilité ont augmenté entre les deux périodes. Cependant, la composante permanente a augmenté de 41 %, taux de croissance nettement plus élevé que celui de 10 % observé pour la composante transitoire. Donc, parmi les familles dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation, l'inégalité des gains familiaux s'est accentuée plus rapidement que leur instabilité.

La composante permanente a augmenté plus rapidement que la composante transitoire pour tous les groupes d'âge[14]. Quel que soit le groupe d'âge considéré, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %. Par contre, l'instabilité de ces gains a augmenté *au plus* de 18 %. Cette croissance plus rapide de la composante permanente, conjuguée au fait qu'elle est la plus importante des composantes de la variabilité des gains familiaux, explique pourquoi elle rend compte de la plupart de l'augmentation de la croissance de la variabilité des gains familiaux. Pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents représente au moins 82 % de l'accroissement de la variabilité des gains familiaux. Par conséquent, la variabilité totale de ces gains s'est accrue principalement parce que la dispersion des gains permanents des familles est devenue plus inégale[15].

---

13. Curieusement, la variance transitoire σ^2_u ne représente que 19 % de la variabilité totale des gains familiaux (0,065/0,341) durant la période allant de 1996 à 2001. En revanche, elle représente 29 % de la variabilité totale des gains des hommes et des femmes dans l'échantillon d'estimation restreint utilisé par Beach et coll. (2003, tableau 4) pour la période allant de 1990 à 1997. Comme l'a souligné l'un des examinateurs, ce profil donne à penser qu'il existe une corrélation positive entre les gains permanents des maris et de leur conjointe, et une corrélation négative entre leurs gains transitoires.

14. Pour les sous-échantillons de couples comptant deux déclarants, la composante permanente a augmenté plus rapidement pour tous les groupes d'âge, sauf celui comprenant les couples dont le mari avait de 25 à 29 ans. Pour ce groupe d'âge, les composantes permanente et transitoire ont toutes deux augmenté de 26 %.

15. Au tableau 1 en annexe, nous illustrons cette croissance importante de l'inégalité de façon simple en calculant, pour chaque cellule âge-tertile, les gains annuels moyens actualisés reçus par les familles au cours de la période de six années observées. Parmi les familles dont le mari avait 30 ans et plus, le taux de croissance des gains annuels moyens (actualisé au taux de 3 %) des familles appartenant au tertile supérieur était au moins supérieur de 20 points de pourcentage à celui de leurs homologues appartenant au tertile inférieur. Deux facteurs

En fait, la croissance de l'instabilité des gains familiaux est assez limitée si l'on considère d'autres mesures d'instabilité. En utilisant l'écart absolu moyen, nous constatons qu'à 0,133, l'instabilité des gains familiaux n'a pour ainsi dire pas varié au niveau agrégé, ce qui laisse entendre que les gains familiaux se sont écartés des gains permanents d'environ 14 % (soit $e^{0.133}$ moins un), en moyenne, durant les deux périodes (tableau 2). Si nous utilisons la racine carrée de σ^2_w comme mesure, l'instabilité des gains familiaux n'augmente que de 5 % dans l'ensemble, de la fin des années 1980 à la fin des années 1990[16]. Parmi les couples dont le mari avait 30 ans ou plus, l'instabilité des gains familiaux : a) a diminué ou augmenté, au plus, de 4 % selon l'EAM, b) a augmenté *au plus* de 5 % selon la racine carrée de σ^2_w, c) a diminué ou augmenté, au plus, de 5 % selon la racine carrée de la valeur médiane de $Z1_i$ ou de la valeur médiane de $Z2_i$. Ensemble, ces résultats n'appuient *pas* la thèse selon laquelle, parmi le sous-ensemble de familles dont le mari a eu des revenus d'emploi positifs chaque année, l'instabilité des gains familiaux a augmenté sensiblement de la fin des années 1980 à la fin des années 1990.

Le tableau 3 confirme cette affirmation. L'écart absolu moyen et la racine carrée de σ^2_w indiquent tous deux que l'instabilité des gains familiaux a peu augmenté parmi les couples dont le mari avait 40 ans et plus (sauf peut-être ceux dont le mari avait de 45 à 50 ans et qui appartenaient aux tertiles moyen et supérieur de la distribution des gains (selon le groupe d'âge)). Parmi les jeunes familles, l'accroissement de l'instabilité des gains familiaux a eu lieu tantôt dans le tertile inférieur (pour les couples dont le mari avait de 25 à 29 ans), tantôt dans le tertile supérieur (pour les couples dont le mari avait de 30 à 39 ans), mais la dispersion n'était définitivement pas forte.

Les conclusions susmentionnées reposent sur la comparaison de deux périodes où la conjoncture économique était différente. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la période de 1986 à 1991, qui comprend le début de la récession qui a sévi de 1990 à 1992, a vu le taux de chômage faire un bond pour passer de 8,1 % en 1990 à 10,3 % en 1991, tandis que la période de 1996 à 2001 a été une période d'expansion économique. Nos conclusions qualitatives tiennent-elles quand nous examinons deux périodes plus comparables en ce qui concerne le cycle économique, c'est-à-dire si nous comparons la période de 1984 à 1989 à celle de 1994 à 1999[17]?

---

expliquent cet écart croissant entre les deux groupes de familles. Premièrement, les gains annuels moyens des maris ont augmenté considérablement dans le tertile supérieur mais ont baissé dans le tertile inférieur. Deuxièmement, les gains annuels des conjointes ont augmenté au moins aussi rapidement dans le tertile supérieur qu'ils ne l'ont fait dans le tertile inférieur. Toutefois, ils représentaient une part plus grande des gains des couples dans le tertile supérieur que dans le tertile inférieur. Par conséquent, ils ont eu tendance à accroître les gains des familles davantage chez le premier groupe de familles que chez le second.

16. Le lecteur prudent constatera que le *niveau* d'instabilité observé pendant une période donnée est beaucoup plus élevé si l'on utilise la racine carrée de σ^2_w que si l'on utilise l'écart absolu moyen. Ceci reflète la forte sensibilité de la première mesure aux valeurs élevées des gains transitoires. Ce profil se dégage aussi de façon claire en comparant Z1, la racine carrée de la valeur *médiane* de $Z1_i$, à la racine carrée de σ^2_w (qui est simplement égale à la racine carrée de la valeur *moyenne* de $Z1_i$). Ceci confirme qu'il est nécessaire d'utiliser plusieurs mesures de l'instabilité pour évaluer la robustesse de nos résultats. Quoique les conclusions concernant le degré d'instabilité observé à un point particulier dans le temps diffère selon que nous considérons l'EAM ou la racine carrée de σ^2_w, les conclusions concernant l'évolution de l'instabilité au cours du temps ou les différences d'instabilité d'un groupe de familles à l'autre — qui est le point de concentration de l'article — restent vraies pour les deux mesures.

17. Bien que la reprise ait été plus lente après la récession de 1990 à 1992 qu'après celle de 1981 à 1982, le taux agrégé de chômage était assez semblable de 1984 à 1989 et de 1994 à 1999. En moyenne, il était de 9,3 % et de 9,1 %, respectivement.

La réponse est affirmative. Le tableau 3 en annexe montre qu'entre ces deux périodes : 1) la variabilité totale des gains familiaux a augmenté de 27 % globalement, 2) la composante permanente a augmenté de 33 %, soit de plus de trois fois le taux de croissance de 10 % observé globalement pour la composante transitoire, 3) pour tous les groupes d'âge, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %, 4) par contre, l'instabilité des gains familiaux (mesurée par σ^2_w) s'est accrue *au plus* de 18 %, 5) pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents représentait au moins 80 % de l'augmentation de la variabilité des gains familiaux[18].

VI. Gains des conjointes et instabilité

Au cours des deux dernières décennies, la participation des femmes au marché du travail a augmenté considérablement, si bien que la proportion de familles comptant deux soutiens économiques a beaucoup augmenté[19]. Par conséquent, pour une fraction croissante de familles, le risque de perte d'emploi est maintenant réparti entre deux soutiens économiques au lieu d'être concentré sur un seul travailleur. Dans ce contexte, une question importante est celle de savoir dans quelle mesure les gains des conjointes atténuent l'instabilité des gains des maris.

Le revenu d'emploi des conjointes peut réduire l'instabilité des gains familiaux de plusieurs façons. Dans le cas des couples ayant deux revenus, la simple présence d'une femme gagnant sa vie implique qu'un choc négatif particulier sur les gains du mari est associé à une diminution plus faible —*relativement* parlant — des gains du couple que celle qu'on observerait en l'absence d'un deuxième soutien économique. Deuxièmement, il pourrait exister un « effet de travailleur supplémentaire » (Stephens, 2002), c'est-à-dire qu'un choc négatif sur les gains du mari à cause d'une perte d'emploi pourrait induire une augmentation du nombre d'heures travaillées par la conjointe. Troisièmement, les conjointes peuvent modifier leur nombre d'heures de travail en réaction à des changements inattendus de la rémunération horaire de leur mari (Hyslop, 2001). Bien que la ventilation de ces effets dépasse le cadre du présent document, une façon simple d'évaluer l'incidence des gains de la conjointe sur l'instabilité consiste à comparer l'instabilité des gains des *maris* à celle des gains des *couples*. Pour cela, nous commençons par estimer l'équation (1) en utilisant comme variable dépendante (le logarithme des) les gains des maris. Puis, nous réestimons cette équation (1) en utilisant (le logarithme des) les gains des couples comme variable dépendante. À partir des deux ensembles de régressions, nous dérivons ensuite des mesures de l'instabilité des gains[20].

---

18. Ces résultats sont fondés sur un échantillon qui diffère légèrement de celui utilisé au tableau 1. Il comprend les couples demeurés intacts pendant toute la période d'observation (p. ex., de 1984 à 1989 ou de 1994 à 1999), ainsi que durant les *deux* années qui l'ont précédée (p. ex., 1982 et 1983 ou 1992 et 1993).

19. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de participation des femmes au marché du travail (chez celles de 15 ans et plus) était de 62,1 % en 2004, en hausse par rapport à 50,6 % en 1980.

20. Évidemment, ce genre de comparaison a des limites. Par exemple, elle ne nous dit pas quelle aurait été l'instabilité des gains des maris *s'il n'avait pas eu de conjointe*. Il en est ainsi parce que l'offre de main-d'œuvre masculine peut varier selon que les hommes ont une conjointe ou non. Néanmoins, la comparaison de l'instabilité des gains des maris à celle des gains des couples nous permet de déterminer si l'instabilité *observée* des gains des maris semble, en fait, être atténuée par le revenu d'emploi de leurs conjointes.

Quelle que soit la mesure d'instabilité utilisée, les gains des conjointes semblent réduire l'instabilité de façon non négligeable. Si nous utilisons la racine carrée de σ^2_w, l'instabilité des gains des couples est inférieure de 26 % à celle des gains des maris durant la période de 1996 à 2001 (0,256/0,344 moins 1) au niveau agrégé (tableau 4). Si nous utilisons l'écart absolu moyen, la différence correspondante entre l'instabilité des gains des couples et des maris est de 16 % (0,124/0,147 moins 1) durant cette période[21].

De 1996 à 2001, le rôle stabilisateur des gains des conjointes semble avoir été plus prononcé pour les couples plus âgés. Par exemple, parmi les couples dont le mari avait de 45 à 50 ans, l'ajout des gains de la conjointe aux gains du mari a tendance à réduire l'écart absolu moyen de 3,0 *points de pourcentage* (de 0,156 à 0,126). Par contre, la diminution correspondante n'est que de 1,9 point de pourcentage (de 0,152 à 0,133) pour les couples dont le mari avait de 30 à 34 ans.

Lors d'une étude récente portant sur une série chronologique de données transversales, Johnson et Kuhn (2004) ont montré que la rémunération des travailleurs masculins situés au bas de l'échelle de répartition des gains a tendance à être plus sensible aux fluctuations du cycle économique que celle des autres hommes. Par conséquent, on s'attendrait à ce que le revenu d'emploi du mari soit plus instable dans les familles dont les gains sont assez faibles (avant la période d'observation au cours de laquelle est évaluée l'instabilité) que dans les autres.

Le tableau 5 confirme cette hypothèse. Tant pour la racine carrée de σ^2_w que pour l'EAM, le revenu d'emploi des *maris* de moins de 45 ans dont la famille se situait dans le tertile inférieur de la distribution des gains pour (un groupe d'âge particulier) était, de 1996 à 2001, au moins 1,57 fois plus instable que celui de leurs homologues dont la famille se situait dans le tertile supérieur[22,23]. Par exemple, parmi les maris de 30 à 34 ans, l'instabilité des gains mesurée par l'EAM était supérieure de 71 % dans le tertile inférieur à ce qu'elle était dans le tertile supérieur (0,205 c. 0,120). Ces différences spectaculaires d'instabilité des gains des maris mènent à se demander si les gains des conjointes ont tendance à réduire l'instabilité du revenu d'emploi *davantage* dans les familles du tertile inférieur de la distribution des gains que dans celles du tertile supérieur.

La réponse à cette question semble être affirmative pour les couples dont le mari avait moins de 45 ans. Chez ces couples, les gains de la conjointe réduisent l'écart absolu moyen du revenu d'emploi d'une valeur allant jusqu'à 3,2 points de pourcentage pour le tertile inférieur, comparativement à, au plus, 1,7 point de pourcentage pour le tertile supérieur. De même, l'ajout des gains de la conjointe à ceux du mari réduit plus fortement la valeur de la racine carrée de σ^2_w pour le tertile inférieur que pour le tertile supérieur pour les couples dont le mari avait moins de 45 ans, mais non pour les couples plus âgés.

---

21. Durant la période allant de 1986 à 1991, l'instabilité des gains des couples était inférieure de 22 % (9 %) à celle des gains des maris si l'on utilise la racine carrée de σ^2_w (l'EAM).

22. Cette conclusion tient aussi pour la période allant de 1986 à 1991.

23. Nous examinons les sources de ces différences à l'annexe 1. Nous montrons que l'instabilité relativement élevée des gains des maris dont la famille est située dans le tertile inférieur semble être reliée surtout à des événements négatifs, tels que la perte d'emploi ou la fin de contrats d'emplois, plutôt qu'à des événements positifs, comme une prime inattendue ou une augmentation de la rémunération.

Même si les gains de la conjointe semblent atténuer davantage l'instabilité dans le tertile inférieur, leur effet ne suffit jamais à éliminer les différences sensibles d'instabilité observées entre les tertiles inférieur et supérieur. Par conséquent, l'instabilité des gains des couples demeure systématiquement plus élevée au bas de l'échelle de répartition des gains qu'au sommet. Par exemple, pour les deux périodes d'observation et pour les deux mesures de l'instabilité, les *couples* dont le mari avait moins de 45 ans et qui appartenaient au tertile inférieur avaient un revenu d'emploi au moins 1,54 fois plus instable que leurs homologues du tertile supérieur. La question de savoir si les différences persistent lorsqu'on tient compte des transferts gouvernementaux et des impôts est examinée à la section suivante[24].

VII. Instabilité et le régime d'impôts et de transferts

Il est bien connu que le programme d'assurance-emploi (AE) et l'assistance sociale (AS) compense partiellement la perte de revenu d'emploi subie par les membres de la famille à la suite d'une perte d'emploi ou de périodes prolongées de chômage. D'autres transferts, comme les crédits d'impôt remboursables et la Prestation fiscale pour enfants (PFCE), procurent des sources supplémentaires de revenu qui peuvent déplacer vers le haut le profil de revenu en fonction de l'âge des familles et donc, réduire les pertes de revenu proportionnelles qu'elles peuvent subir à la suite de chocs négatifs sur les gains. À cause de sa progressivité, le régime d'imposition a également tendance à réduire la volatilité du revenu familial, en limitant à la fois les gains et les pertes de revenu (Kniesner et Ziliak, 2002).

Pour déterminer dans quelle mesure les transferts gouvernementaux et les impôts des particuliers réduisent les différences d'instabilité observées d'un segment à l'autre de la distribution des revenus (familiaux), nous réestimons l'équation (1) en utilisant toute une gamme de concepts de revenu, à savoir : a) le revenu du marché familial, b) le revenu du marché familial plus les prestation d'AE, c) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE et d'AS, d) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS et les crédits d'impôt remboursables, e) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS, les crédits d'impôt remboursables et les prestations familiales (c.-à-d. la Prestation fiscale canadienne pour enfants et les prestations familiales financées par les provinces), f) le revenu familial après transferts et avant impôts, g) le revenu familial après transferts et impôts et h) le revenu familial après transferts et impôts corrigé pour la taille de la famille. Puisque nous avons déjà analysé l'instabilité des gains des maris, des couples et des familles, nous considérons, en tout, 11 concepts de revenu. Dans tous les cas, la spécification de l'équation (1) reste la même, mais la variable dépendante fluctue selon le concept de revenu utilisé[25]. Les résultats sont présentés au tableau 6.

---

24. Les gains des conjointes semblent aussi avoir modéré quelque peu la croissance de l'instabilité des gains familiaux entre les années 1980 et les années 1990. En effet, nous constatons que : a) la croissance de l'instabilité des gains des couples a généralement été plus faible que celle de l'instabilité des gains des maris (tableau 4) et b) sauf parmi les couples dont le mari avait de 45 à 50 ans, la croissance de l'instabilité des gains des couples a été presque identique à la croissance de l'instabilité des gains familiaux (tableaux 2 et 4).

25. Dans tous les cas, la variable dépendante est spécifiée en logarithme naturel. Nous définissons le revenu du marché familial comme étant la somme des gains, des intérêts, des dividendes, des revenus d'une société en commandite simple, des revenus locatifs nets, des pensions alimentaires et d'autres revenus du marché de la famille. Les crédits d'impôt remboursables incluent les crédits d'impôt remboursables provinciaux et le crédit pour taxes sur les produits et services. Le revenu familial après transferts et avant impôts comprend, outre les prestations d'assurance-emploi, les prestations d'assistance sociale, les crédits d'impôt remboursables et les

Premièrement, il convient de souligner que, même si l'on tient compte des gains de la conjointe, des gains des autres membres de la famille et d'autres sources de revenu du marché, des différences appréciables d'instabilité persistent entre les familles des tertiles inférieur et supérieur de la distribution des gains : pour tous les groupes d'âge et pour la racine carrée de σ^2_w ainsi que l'écart absolu moyen, le revenu du marché familial est au moins 1,51 fois plus instable dans le premier groupe que dans le second.

Cependant, les transferts gouvernementaux atténuent considérablement ces différences. En premier lieu, selon la mesure d'instabilité utilisée, le simple fait d'ajouter les prestations d'AE au revenu du marché familial réduit ces différences d'instabilité d'une valeur allant de 22 % à 39 %. Par exemple, l'ajout des prestations d'AE au revenu du marché familial réduit l'écart absolu moyen de 2,5 points de pourcentage (0,160–0,135) pour les familles dont le mari avait de 35 à 39 ans situées dans le tertile inférieur. La réduction correspondante pour leurs homologues situées dans le tertile supérieur est plus limitée : elle ne représente que 0,5 point de pourcentage (0,105–0,100). Par conséquent, les différences d'instabilité observées entre le premier et le second groupe de familles passent de 5,5 points de pourcentage (0,160–0,105) à 3,5 points (0,135–0,100), c'est-à-dire une baisse de 36 %, lorsqu'on ajoute les prestations d'AE au revenu du marché familial.

Deuxièmement, l'intégration du revenu tiré de l'assistance sociale réduit encore davantage ces différences. Comme prévu, l'inclusion des prestations d'AS réduit l'instabilité des gains des familles du tertile inférieur, mais n'a généralement, pour tous les groupes d'âge, aucun effet sur l'instabilité des gains dans les tertiles moyen et supérieur. En fait, l'ajout des prestations d'AE et d'AS réduit la différence d'instabilité entre les tertiles inférieur et supérieur de 40 % à 64 % pour les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le rôle stabilisateur des prestations d'AE et d'AS entraîne une réduction des différences d'instabilité qui varie de 31 % à 47 %.

Troisièmement, les autres transferts gouvernementaux jouent aussi un rôle non négligeable dans la réduction des différences d'instabilité observées le long de la courbe de répartition des gains familiaux. Comme prévu, l'ajout des crédits d'impôts remboursables aux prestations d'AE et d'AS n'a généralement aucun effet sur l'instabilité des gains dans le tertile supérieur. Le passage du revenu du marché familial au revenu familial après transferts et avant impôts (c.-à-d. si l'on ajoute les prestations d'AE, les prestations d'AS et tous les autres transferts gouvernementaux au revenu du marché familial) réduit les différences d'instabilité (entre les tertiles inférieur et supérieur) de 60 % à 97 % parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans et de 48 % à 69 % parmi les familles plus âgées.

Enfin, tenir compte de la progressivité du régime d'imposition réduit encore davantage les différences d'instabilité observées entre les familles des tertiles inférieur et supérieur de la distribution des gains. *De 1996 à 2001, le régime d'impôts et de transferts a éliminé au moins 73 % (et jusqu'à la totalité) des différences d'instabilité du revenu du marché familial (exprimées en gains/pertes proportionnels de revenu) observées entre les tertiles inférieur et*

---

prestations familiales, les suppléments fédéraux nets et les indemnités pour accident du travail. Le revenu familial après transferts et impôts est corrigé pour tenir compte de la taille de la famille en le divisant par la racine carrée de la taille de la famille.

supérieur parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le régime d'impôts et de transferts a éliminé de 59 % à 78 % de ces différences. Pour le voir, il suffit de comparer les mesures d'instabilité associées au revenu du marché familial à celles associées au revenu familial après transferts et impôts. Donc, les transferts gouvernementaux et les impôts ont joué un rôle essentiel dans la réduction des pertes proportionnelles de revenu que peuvent subir les familles situées au bas de l'échelle des gains à cause de chocs négatifs sur les gains.

Les transferts gouvernementaux et les impôts ont également réduit le degré d'instabilité, en valeur *absolue*, auquel font face ces familles. Par exemple, l'écart absolu moyen sous-entend que les familles du tertile inférieur dont le mari avait 35 ans devraient avoir vu leur revenu du marché s'écarter, en moyenne, de 5 600 $ de leur revenu du marché prévu (tableau 7). Cependant, leur revenu familial après impôts ne s'écartait de la valeur prévue que de 3 800 $, en moyenne[26]. Pour tous les groupes d'âge, les impôts et les transferts semblent avoir réduit l'instabilité dans le tertile inférieur d'une valeur allant de 1 700 $ à 1 900 $, la plupart de la réduction en valeur absolue étant généralement imputable au régime d'imposition. Pour les familles du tertile supérieur, la réduction correspondante varie de 2 700 $ à 4 400 $. Néanmoins, les transferts gouvernementaux et les impôts ont réduit l'instabilité, exprimée en valeur relative, nettement plus dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, simplement parce que, regroupés, ils ont augmenté le revenu familial proportionnellement plus pour le premier groupe que pour le second[27].

Regroupés, les résultats des tableaux 6 et 7 laissent entendre que les transferts gouvernementaux et les impôts jouent un rôle double. Premièrement, ils réduisent les fluctuations absolues du revenu auxquelles font face les familles. Deuxièmement, en déplaçant vers le haut le profil des revenus selon l'âge des familles situées au bas de la distribution des gains, ils assurent que, même en cas de choc négatif sur les gains, ces familles pourront compter sur un niveau de revenu plus élevé (p. ex., pour financer la consommation des nécessités de la vie) que celui qu'elles auraient eu en l'absence de transferts nets. Par conséquent, ils réduisent les pertes proportionnelles de revenu associées aux chocs négatifs sur les gains, atténuent les conséquences éventuellement négatives de ces chocs sur la consommation et, donc, augmentent la sécurité économique des familles situées au bas de l'échelle de répartition des revenus.

VIII. Autres vérifications de la robustesse

Afin de tester la robustesse de nos résultas, nous avons fait plusieurs vérifications supplémentaires. Premièrement, pour permettre que les chocs idiosyncrasiques u_{it} : a) soient

26. Ces chiffres sont obtenus comme suit. Premièrement, nous calculons deux valeurs prévues d'après les équations du logarithme des gains/revenus, en supposant que les maris ont un âge particulier, que $e_i = 0$, et qu'un choc positif ou négatif u_{it} est égal à la valeur de l'écart absolu moyen (EAM). Puis, nous prenons l'antilogarithme de ces deux valeurs prévues, nous calculons leur différence et nous la divisons par 2. Enfin, nous arrondissons les chiffres à la centaine près pour nous conformer aux exigences de non-divulgation des renseignements personnels.

27. Curieusement, l'instabilité, mesurée en valeur *absolue*, est plus faible pour les familles du tertile inférieur que pour leurs homologues du tertile supérieur. Cependant, comme les gains moyens des familles du tertile inférieur sont beaucoup plus faibles que ceux des familles du tertile supérieur, le premier groupe subit des gains/pertes proportionnels de revenu plus importants que le second. Le même argument s'applique à la comparaison entre l'instabilité des gains des maris et celle des gains des couples.

corrélés aux compétences inobservées des familles e_i et b) qu'ils soient corrélés par série au cours du temps, nous avons réestimé l'équation (1) en utilisant un modèle à effets fixes dans lequel le terme d'erreur u_{it} suivait un processus AR(1). Nous l'avons fait pour les paires de périodes suivantes : a) 1986 à 1991 contre 1996 à 2001 et b) 1984 à 1989 contre 1994 à 1999. Les estimations résultantes de l'EAM et de la racine carrée de σ^2_w ont confirmé notre conclusion initiale, à savoir que l'instabilité des gains familiaux a peu varié de la fin des années 1980 à la fin des années 1990 pour l'échantillon de familles visées par l'étude (tableaux 4 et 5 en annexe).

Deuxièmement, nous avons répété le tableau 6 en utilisant les spécifications économétriques susmentionnées (tableau 6 en annexe). Les résultats confirment qu'il existe des différences appréciables d'instabilité entre les familles des tertiles inférieur et supérieur : que l'on utilise l'écart absolu moyen ou la racine carrée de σ^2_w, le revenu du marché familial du premier groupe est au moins 1,43 fois plus instable que celui du second groupe. De nouveau, le régime d'impôts et de transferts élimine une part importante des différences d'instabilité observées entre les familles des tertiles inférieur et supérieur. Par exemple, les résultats montrent que, de 1996 à 2001, ensemble, toutes les composantes du régime d'impôts et de transferts ont éliminé au moins 75 % des différences d'instabilité du revenu du marché familial observées entre les tertiles inférieur et supérieur, pour les familles dont le mari avait moins de 45 ans.

Troisièmement, nous avons également répété le tableau 6 pour l'échantillon plus étendu défini plus haut, en utilisant l'équation (1). Une fois de plus, nos conclusions sont confirmées. Que nous utilisions l'écart absolu moyen ou la racine carrée de σ^2_w, le revenu du marché familial est toujours au moins 1,51 fois plus instable pour le tertile inférieur que pour le tertile supérieur (tableau 7 en annexe). En outre, le régime d'impôts et de transferts a éliminé, de 1996 à 2001, au moins 62 % (et jusqu'à 92 %) des différences d'instabilité du revenu du marché familial observées entre les tertiles inférieur et supérieur, parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans.

Enfin, nous avons répété le tableau 1 en utilisant l'échantillon étendu défini plus haut (tableau 8 en annexe). Pour tous les groupes d'âge, l'inégalité des revenus familiaux s'est accrue d'au moins 16 %, tandis que leur instabilité a augmenté, au plus, de 9 %. Par conséquent, au moins 77 % de l'accroissement de la variabilité totale des gains familiaux étaient dus à une augmentation de la composante permanente. Donc, ces résultats confirment la conclusion que la variabilité totale des gains familiaux a augmenté principalement parce que la dispersion des gains permanents des familles est devenue plus inégale[28].

IX. Rôle des prestations familiales

Nous examinons, pour l'échantillon plus étendu défini plus haut, le rôle des prestations familiales de façon plus approfondie en faisant la distinction entre les familles qui comptaient des enfants de moins de 18 ans à un moment donné entre 1996 et 2001 et les autres familles (tableaux 9 et 10 en annexe). Comme il faut s'y attendre, les familles sans enfants ne sont pas affectées par ces prestations. Les familles qui avaient des enfants de moins de 18 ans, par contre, ont vu diminuer l'instabilité de leurs revenus si l'on s'en tient à l'EAM ou à la racine carrée de σ^2_w. Pour les

28. Pour les sous-échantillons de couples comptant deux déclarants, l'inégalité des gains familiaux a augmenté au moins autant que l'instabilité de ces gains pour tous les groupes d'âge, sauf celui des 25 à 29 ans. Pour tous les groupes d'âge, au moins 62 % de l'accroissement de la variabilité totale des gains familiaux étaient dus à une augmentation de la composante permanente.

familles avec enfants appartenant au tertile inférieur et au groupe des 30 à 34 ans, les prestations familiales financées par les provinces (PFAM) réduisent l'instabilité du revenu (estimée d'après l'EAM) de 0,4 point de pourcentage (de 0,162 à 0,158), tandis que les prestations fiscales pour enfants produisent une réduction supplémentaire de 1,2 point de pourcentage, ce qui donne une réduction combinée de 1,6 point (de 0,162 à 1,46).

En général, la diminution de l'instabilité associée aux prestations familiales est nettement plus importante pour les familles du tertile inférieur que pour celles du tertile supérieur. Dans l'ensemble, les prestations familiales paraissent avoir les effets attendus : réduire l'instabilité du revenu des familles à faible revenu avec enfants, mais ne pas affecter les familles sans enfants et celles à revenu élevé.

X. Conclusion

Malgré son incidence éventuellement importante sur le bien-être des familles canadiennes, étonnamment peu d'attention a été consacrée jusqu'à présent à l'analyse de l'instabilité des gains familiaux et du revenu familial. La présente étude comble cette lacune. Au moyen de données provenant de la banque de Données administratives longitudinales, nous avons dégagé quatre grands profils.

Premièrement, parmi le sous-ensemble de familles demeurées intactes au cours d'une période de 10 ans (que le mari ait eu ou non des gains positifs et que les couples aient tiré ou non un revenu d'un travail autonome), nos résultats ne corroborent pas l'opinion selon laquelle l'instabilité des gains des familles canadiennes a augmenté *de façon généralisée* au cours des deux dernières décennies. Au contraire, ils indiquent que les conclusions concernant l'évolution de l'instabilité des gains familiaux varie selon le groupe d'âge et le tertile de revenu d'emploi.

Deuxièmement, nos résultats montrent que, pour tous les groupes d'âge, l'inégalité des gains familiaux de long terme, mesurée par la variance (du logarithme) des gains permanents des familles, a augmenté sensiblement de la fin des années 1980 à la fin des années 1990. Donc, les caractéristiques du marché du travail canadien et les caractéristiques démographiques qui ont une incidence sur la composition des compétences des familles canadiennes (par exemple, la tendance croissante qu'ont les hommes et les femmes ayant un même niveau de scolarité de vivre ensemble) ont eu tendance à produire une répartition de plus en plus inégale des gains familiaux ces dernières années. Comme ces forces n'ont été compensées que partiellement par le régime d'impôts et de transferts, l'inégalité des revenus familiaux après impôts a augmenté au cours des années 1990 (Frenette et coll., 2004).

Troisièmement, pour tous les groupes d'âge, le revenu d'emploi de la conjointe réduit les pertes proportionnelles de revenu que les familles subissent à cause de chocs négatifs sur les gains. Bien que nous dégagions certaines preuves que le rôle stabilisateur des gains de la conjointe soit plus prononcé chez les couples dont les gains sont relativement faibles que chez les autres, des différences spectaculaires d'instabilité persistent le long de l'échelle de répartition des gains : les familles situées au tertile inférieur (avant la période d'observation) affichent un revenu d'emploi nettement plus instable, relativement parlant, que leurs homologues du tertile supérieur.

Quatrièmement, les transferts gouvernementaux réduisent sensiblement les différences d'instabilité au niveau familial, mesurées par les gains/pertes proportionnels de revenu, observées

selon le tertile de gains. Bien que la progressivité du régime d'imposition réduise moins ces différences, elle joue un rôle important dans la réduction de l'instabilité, en valeur absolue, pour tous les tertiles.

Nos résultats mettent en relief le rôle essentiel joué par les transferts gouvernementaux dans la stabilisation du revenu des familles canadiennes situées au bas de l'échelle de répartition des gains. Combiné au régime d'imposition, l'ensemble complet de transferts gouvernementaux a réduit appréciablement les différences d'instabilité observées de 1996 à 2001 entre les segments de la distribution des gains. En ce sens, nos résultats nous rappellent une leçon simple : la valeur optimale des transferts gouvernementaux dépend non seulement de leur coût (en termes de leurs effets de distorsion sur le comportement des travailleurs et de l'entreprise), mais aussi des avantages qu'ils génèrent, en termes de sécurité économique. Par exemple, la valeur optimale d'un programme tel que l'assurance-emploi dépend non seulement de ses coûts (p. ex., les effets dissuasifs sur les travailleurs), mais aussi de ses avantages en ce qui concerne l'uniformisation de la consommation au cours du temps (Baily, 1978; Gruber, 1997) et la réduction de l'instabilité du revenu. La question de savoir si la valeur de divers transferts gouvernementaux est optimale à l'heure actuelle demeure sujette à débat, mais nos résultats montrent clairement que toute discussion de cette question devrait tenir compte des effets de distorsion des transferts, ainsi que du fait qu'ils réduisent l'insécurité économique d'une proportion appréciable de la population canadienne.

Tableau 1 : Décomposition de la variabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001

Âge des maris au début de la période	1986 à 1991			1996 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes		
	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]
25 à 29 ans	0,254	0,186	0,068	0,314	0,235	0,080	24	26	18
30 à 34 ans	0,245	0,187	0,059	0,316	0,253	0,063	29	35	7
35 à 39 ans	0,246	0,194	0,052	0,326	0,268	0,057	33	38	10
40 à 44 ans	0,247	0,193	0,054	0,320	0,267	0,053	30	38	-2
45 à 50 ans	0,284	0,214	0,070	0,360	0,280	0,079	27	31	13
25 à 50 ans	0,255	0,196	0,059	0,341	0,276	0,065	34	41	10

Note : Les données ayant été arrondies, la somme de la variance permanente et de la variance transitoire pourrait ne pas être égale à la variance totale.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 2 : Certaines mesures de l'instabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001

Âge des maris au début de la période	Racine carrée de σ^2_w			Écart absolu moyen		
	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %*	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %
25 à 29 ans	0,260	0,282	8	0,145	0,155	7
30 à 34 ans	0,242	0,252	4	0,129	0,134	4
35 à 39 ans	0,228	0,240	5	0,121	0,125	3
40 à 44 ans	0,233	0,229	-2	0,127	0,121	-5
45 à 50 ans	0,264	0,282	7	0,148	0,142	-4
25 à 50 ans	0,244	0,255	5	0,133	0,132	-1
	Z1			**Z2**		
Âge des maris au début de la période	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %
25 à 29 ans	0,141	0,150	6	0,108	0,115	6
30 à 34 ans	0,121	0,127	5	0,092	0,096	4
35 à 39 ans	0,112	0,113	1	0,085	0,086	1
40 à 44 ans	0,121	0,111	-8	0,092	0,085	-8
45 à 50 ans	0,148	0,131	-11	0,114	0,100	-13
25 à 50 ans	0,127	0,122	-4	0,097	0,093	-5

* Les variations en pourcentage pour la racine carrée de σ^2_w sont dans des zones ombrées (en caractères gras) quand la variance transitoire σ^2_w diffère entre les deux périodes au niveau de signification de 1 % (5 %) [test bilatéral]. Voir le texte pour des précisions.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 2 : Certaines mesures de l'instabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001

Age des maris au début de la période	Racine carrée de σ^2_L			Ecart absolu moyen		
	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %
25 à 29 ans	0,280	0,282	8	0,145	0,155	7
30 à 34 ans	0,242	0,252	4	0,129	0,134	4
35 à 39 ans	0,226	0,240	5	0,121	0,125	3
40 à 44 ans	0,231	0,226	-2	0,127	0,121	-5
45 à 50 ans	0,254	0,262	3	0,140	0,142	1
25 à 50 ans	0,244	0,254	5	0,133	0,137	3

Age des maris au début de la période	$Z1$			$Z2$		
	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %
25 à 29 ans	0,141	0,150	6	0,108	0,115	6
30 à 34 ans	0,123	0,127	3	0,092	0,096	4
35 à 39 ans	0,112	0,113	1	0,083	0,086	3
40 à 44 ans	0,121	0,113	-7	0,092	0,085	-8
45 à 50 ans	0,145	0,131	-11	0,114	0,100	-13
25 à 50 ans	0,127	0,122	-4	0,097	0,093	-4

* Les variations en pourcentage pour la racine carrée de σ^2_L sont données par rapport à σ^2_L plutôt que par rapport à σ^2_L lui-même, car les deux périodes ne tirent pas de différences de 1 % (1 % d'inégalité). Voir le texte pour des précisions.

Source : Données de données administratives longitudinales.

Tableau 3 : Instabilité des gains familiaux selon le statut de revenu d'emploi, 1986 à 1991 par rapport à 1986 à 2001

I. Racine carrée de σ^2_ε	1986 à 1991			1986 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes[1]		
Âge des maris au début de la période	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure
25 à 29 ans	0.196	0.246	0.204	0.183	0.271	0.199	14	2	-3
30 à 34 ans	0.218	0.197	0.186	0.177	0.196	0.207	-9	-8	11
35 à 39 ans	0.462	0.190	0.170	0.312	0.188	0.195	-5	-1	15
40 à 44 ans	0.366	0.304	0.179	0.364	0.175	0.182	-1	-13	2
45 à 50 ans	0.322	0.241	0.217	0.331	0.263	0.236	3	9	10
25 à 50 ans	0.481	0.210	0.190	0.428	0.214	0.214	-4	1	13

II. Écart moyen absolu	1986 à 1991			1986 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes		
Âge des maris au début de la période	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure	Famille inférieure	Famille moyen	Famille supérieure
25 à 29 ans	0.190	0.175	0.119	0.230	0.181	0.119	21	3	0
30 à 34 ans	0.172	0.110	0.104	0.175	0.111	0.113	2	1	9
35 à 39 ans	0.165	0.105	0.093	0.166	0.102	0.104	1	-3	12
40 à 44 ans	0.171	0.113	0.097	0.164	0.100	0.097	-4	-12	0
45 à 50 ans	0.190	0.139	0.116	0.179	0.129	0.117	-6	-7	1
25 à 50 ans	0.176	0.139	0.109	0.174	0.135	0.110	-1	-3	1

[1] Les variations en pourcentage pour la racine carrée de σ^2_ε sont dans des zones ombrées car aucune n'est plus grande que la variance à 0,2% différence entre les deux périodes au niveau de signification de 2,7 (5 %) (test bilatéral).

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 3 : Instabilité des gains familiaux selon le tertile de revenu d'emploi, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001

I. Racine carrée de σ^2_w	1986 à 1991			1996 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes*		
Âge des maris au début de la période	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans	0,336	0,216	0,204	0,383	0,221	0,198	**14**	**2**	**-3**
30 à 34 ans	0,318	0,197	0,186	0,327	0,196	0,207	**3**	**-1**	**11**
35 à 39 ans	0,302	0,190	0,170	0,312	0,188	0,195	**3**	**-1**	**15**
40 à 44 ans	0,300	0,201	0,179	0,304	0,175	0,182	**1**	**-13**	**2**
45 à 50 ans	0,322	0,241	0,217	0,333	0,263	0,238	**3**	**9**	**10**
25 à 50 ans	0,313	0,210	0,190	0,324	0,213	0,214	**4**	**1**	**13**

II. Écart moyen absolu	1986 à 1991			1996 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes		
Âge des maris au début de la période	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans	0,190	0,125	0,119	0,210	0,131	0,118	11	5	-1
30 à 34 ans	0,172	0,110	0,104	0,175	0,111	0,113	2	1	9
35 à 39 ans	0,165	0,105	0,093	0,166	0,102	0,104	1	-3	12
40 à 44 ans	0,170	0,113	0,097	0,164	0,100	0,097	-4	-12	0
45 à 50 ans	0,190	0,139	0,116	0,179	0,129	0,117	-6	-7	1
25 à 50 ans	0,176	0,119	0,105	0,174	0,115	0,110	-1	-3	5

* Les variations en pourcentage pour la racine carrée de σ^2_w sont dans des zones ombrées (en caractères gras) quand la variance transitoire σ2w diffère entre les deux périodes au niveau de signification de 1 % (5 %) [test bilatéral].

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 4 : Gains des conjointes et instabilité

Instabilité des :	1986 à 1991 (a) Gains des maris	1986 à 1991 (b) Gains des couples	1996 à 2001 (a) Gains des maris	1996 à 2001 (b) Gains des couples	Variation en pourcentage entre les périodes (a) Gains des maris	Variation en pourcentage entre les périodes (b) Gains des couples
I. Racine carrée de σ^2_u						
Âge des maris au début de la période						
25 à 29 ans	0.327	0.260	0.361	0.282	10	8
30 à 34 ans	0.307	0.242	0.328	0.251	7	4
35 à 39 ans	0.296	0.229	0.317	0.240	7	5
40 à 44 ans	0.298	0.232	0.309	0.228	4	-2
45 à 50 ans	0.328	0.256	0.398	0.289	21	13
25 à 50 ans	0.309	0.242	0.344	0.256	11	6
II. Écart absolu moyen						
Âge des maris au début de la période						
25 à 29 ans	0.159	0.145	0.174	0.155	9	7
30 à 34 ans	0.141	0.129	0.152	0.133	8	3
35 à 39 ans	0.131	0.119	0.142	0.122	8	3
40 à 44 ans	0.130	0.116	0.134	0.113	3	-3
45 à 50 ans	0.142	0.125	0.156	0.126	10	1
25 à 50 ans	0.138	0.125	0.147	0.124	7	-1

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 5 : Gains des conjointes et instabilité, selon le tertile de revenu d'emploi, 1996 à 2001

I. Racine carrée de σ^2_w	Tertile inférieur		Tertile moyen		Tertile supérieur	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Âge des maris au début de la période	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples
25 à 29 ans	0,464	0,383	0,326	0,220	0,257	0,198
30 à 34 ans	0,416	0,326	0,281	0,196	0,261	0,207
35 à 39 ans	0,404	0,313	0,267	0,188	0,257	0,196
40 à 44 ans	0,399	0,304	0,253	0,173	0,251	0,181
45 à 50 ans	0,435	0,337	0,375	0,272	0,378	0,249

II. Écart absolu moyen	Tertile inférieur		Tertile moyen		Tertile supérieur	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Âge des maris au début de la période	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples	Instabilité des gains des maris	Instabilité des gains des couples
25 à 29 ans	0,240	0,210	0,154	0,131	0,123	0,118
30 à 34 ans	0,205	0,174	0,128	0,111	0,120	0,113
35 à 39 ans	0,192	0,162	0,116	0,100	0,117	0,103
40 à 44 ans	0,185	0,153	0,108	0,091	0,110	0,093
45 à 50 ans	0,191	0,158	0,140	0,113	0,141	0,110

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 6 : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001

	Racine carrée de σ^2_w			Écart absolu moyen		
Familles dont le mari est âgé de :	Tertile inférieur*	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans						
1. Gains des maris	0,464	0,326	0,257	0,240	0,154	0,123
2. Gains des couples	0,383	0,220	0,198	0,210	0,131	0,118
3. Gains familiaux	0,383	0,221	0,198	0,210	0,131	0,118
4. Revenu du marché familial = RM	0,349	0,214	0,197	0,198	0,129	0,118
5. RM + AE	0,296	0,183	0,178	0,165	0,109	0,103
6. RM + AE + AS	0,249	0,183	0,178	0,148	0,109	0,102
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,235	0,180	0,177	0,142	0,108	0,102
8. RMP + Prestations familiales	0,209	0,171	0,172	0,129	0,103	0,100
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,203	0,166	0,169	0,126	0,101	0,099
10. Revenu après transferts et impôts	0,180	0,149	0,155	0,109	0,090	0,091
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,186	0,163	0,172	0,115	0,102	0,106
30 à 34 ans						
1. Gains des maris	0,416	0,281	0,261	0,205	0,128	0,120
2. Gains des couples	0,326	0,196	0,207	0,174	0,111	0,113
3. Gains familiaux	0,327	0,196	0,207	0,175	0,111	0,113
4. Revenu du marché familial = RM	0,308	0,193	0,196	0,169	0,111	0,112
5. RM + AE	0,262	0,170	0,184	0,140	0,097	0,103
6. RM + AE + AS	0,228	0,167	0,184	0,130	0,097	0,103
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,215	0,165	0,183	0,126	0,097	0,103
8. RMP + Prestations familiales	0,192	0,159	0,181	0,115	0,094	0,102
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,182	0,153	0,179	0,111	0,092	0,101
10. Revenu après transferts et impôts	0,162	0,141	0,169	0,097	0,084	0,094
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,166	0,151	0,180	0,101	0,091	0,103
35 à 39 ans						
1. Gains des maris	0,404	0,267	0,257	0,192	0,116	0,117
2. Gains des couples	0,313	0,188	0,196	0,162	0,100	0,103
3. Gains familiaux	0,312	0,188	0,195	0,166	0,102	0,104
4. Revenu du marché familial = RM	0,291	0,182	0,189	0,160	0,102	0,105
5. RM + AE	0,245	0,166	0,183	0,135	0,094	0,100
6. RM + AE + AS	0,220	0,165	0,183	0,128	0,094	0,100
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,211	0,163	0,182	0,124	0,094	0,100
8. RMP + Prestations familiales	0,192	0,157	0,180	0,115	0,092	0,100
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,183	0,152	0,178	0,111	0,089	0,099
10. Revenu après transferts et impôts	0,166	0,144	0,171	0,100	0,084	0,094
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,167	0,148	0,175	0,102	0,087	0,097

Tableau 6 : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001

Familles dont le mari est âgé de :	Racine carrée de σ^2_u			Écart absolu moyen		
	Tertile inférieur*	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans						
1 Gains des maris	0,464	0,326	0,257	0,240	0,154	0,123
2 Gains des couples	0,383	0,220	0,198	0,210	0,131	0,118
3 Gains familiaux	0,383	0,221	0,198	0,210	0,131	0,118
4 Revenu du marché familial = RM	0,349	0,214	0,197	0,198	0,129	0,118
5 RM + AE	0,296	0,183	0,178	0,165	0,109	0,103
6 RM + AE + AS	0,249	0,183	0,178	0,148	0,109	0,102
7 RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,235	0,180	0,177	0,142	0,108	0,102
8 RMP + Prestations familiales	0,209	0,171	0,172	0,129	0,103	0,100
9 Revenu après transferts et avant impôts	0,203	0,166	0,169	0,126	0,101	0,099
10 Revenu après transferts et impôts	0,180	0,149	0,155	0,109	0,090	0,091
11 Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,186	0,163	0,172	0,115	0,102	0,106
30 à 34 ans						
1 Gains des maris	0,416	0,281	0,261	0,205	0,128	0,120
2 Gains des couples	0,326	0,196	0,207	0,174	0,111	0,113
3 Gains familiaux	0,327	0,196	0,207	0,175	0,111	0,113
4 Revenu du marché familial = RM	0,308	0,193	0,196	0,169	0,111	0,112
5 RM + AE	0,262	0,170	0,184	0,140	0,097	0,103
6 RM + AE + AS	0,228	0,167	0,184	0,130	0,097	0,103
7 RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,215	0,165	0,183	0,126	0,097	0,103
8 RMP + Prestations familiales	0,192	0,159	0,181	0,115	0,094	0,102
9 Revenu après transferts et avant impôts	0,182	0,153	0,179	0,111	0,092	0,101
10 Revenu après transferts et impôts	0,162	0,141	0,169	0,097	0,084	0,094
11 Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,166	0,151	0,180	0,101	0,091	0,103
35 à 39 ans						
1 Gains des maris	0,404	0,267	0,257	0,192	0,116	0,117
2 Gains des couples	0,313	0,188	0,196	0,162	0,100	0,103
3 Gains familiaux	0,312	0,188	0,195	0,166	0,102	0,104
4 Revenu du marché familial = RM	0,291	0,182	0,189	0,160	0,102	0,105
5 RM + AE	0,245	0,166	0,183	0,135	0,094	0,100
6 RM + AE + AS	0,220	0,165	0,183	0,128	0,094	0,100
7 RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,211	0,163	0,182	0,124	0,094	0,100
8 RMP + Prestations familiales	0,192	0,157	0,180	0,115	0,092	0,100
9 Revenu après transferts et avant impôts	0,183	0,152	0,178	0,111	0,089	0,099
10 Revenu après transferts et impôts	0,166	0,144	0,171	0,100	0,084	0,094
11 Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,167	0,148	0,175	0,102	0,087	0,097

Tableau 6 : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 (fin)

	Racine carrée de σ^2_a			Écart absolu moyen		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
Familles dont le mari est âgé de :						
40 à 44 ans						
1 Gains des maris	0,399	0,253	0,251	0,185	0,108	0,110
2 Gains des couples	0,304	0,173	0,181	0,153	0,091	0,093
3 Gains familiaux	0,304	0,175	0,182	0,164	0,100	0,097
4 Revenu du marché familial = RM	0,280	0,170	0,179	0,158	0,101	0,099
5 RM + AE	0,239	0,159	0,175	0,137	0,095	0,096
6 RM + AE + AS	0,222	0,159	0,175	0,132	0,095	0,096
7 RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,213	0,159	0,175	0,130	0,095	0,097
8 RMP + Prestations familiales	0,200	0,157	0,174	0,123	0,094	0,096
9 Revenu après transferts et avant impôts	0,190	0,152	0,173	0,119	0,092	0,096
10 Revenu après transferts et impôts	0,177	0,147	0,171	0,110	0,090	0,094
11 Revenu après transferts et impôts a.f.*	0,171	0,144	0,171	0,107	0,088	0,094
45 à 50 ans						
1 Gains des maris	0,435	0,375	0,378	0,191	0,140	0,141
2 Gains des couples	0,337	0,272	0,249	0,158	0,113	0,110
3 Gains familiaux	0,333	0,263	0,238	0,179	0,129	0,117
4 Revenu du marché familial = RM	0,293	0,195	0,194	0,168	0,116	0,107
5 RM + AE	0,256	0,184	0,190	0,150	0,111	0,105
6 RM + AE + AS	0,243	0,184	0,190	0,147	0,111	0,105
7 RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,236	0,182	0,189	0,145	0,111	0,105
8 RMP + Prestations familiales	0,229	0,181	0,188	0,141	0,110	0,105
9 Revenu après transferts et avant impôts	0,218	0,175	0,187	0,136	0,108	0,104
10 Revenu après transferts et impôts	0,206	0,175	0,184	0,129	0,108	0,104
11 Revenu après transferts et impôts a.f.*	0,186	0,161	0,177	0,115	0,097	0,099

* Revenu après transferts et impôts ajusté pour la taille de la famille

Note : La racine carrée de σ^2_a dans le tertile inférieur est dans une zone ombrée (en caractères gras) quand la valeur de σ^2_a dans le tertile inférieur est significativement plus élevée que σ^2_a dans le tertile supérieur au seuil de signification de 1 %/5 %/10 %.

Source : Banque de données administratives longitudinales

Tableau 6 : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 (*fin*)

Familles dont le mari est âgé de :	Racine carrée de σ^2_w			Écart absolu moyen		
	Tertile inférieur*	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
40 à 44 ans						
1. Gains des maris	**0,399**	0,253	0,251	0,185	0,108	0,110
2. Gains des couples	**0,304**	0,173	0,181	0,153	0,091	0,093
3. Gains familiaux	**0,304**	0,175	0,182	0,164	0,100	0,097
4. Revenu du marché familial = RM	**0,280**	0,170	0,179	0,158	0,101	0,099
5. RM + AE	**0,239**	0,159	0,175	0,137	0,095	0,096
6. RM + AE + AS	**0,222**	0,159	0,175	0,132	0,095	0,096
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	**0,213**	0,159	0,175	0,130	0,095	0,097
8. RMP + Prestations familiales	**0,200**	0,157	0,174	0,123	0,094	0,096
9. Revenu après transferts et avant impôts	**0,190**	0,152	0,173	0,119	0,092	0,096
10. Revenu après transferts et impôts	**0,177**	0,147	0,171	0,110	0,090	0,094
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,171	0,144	0,171	0,107	0,088	0,094
45 à 50 ans						
1. Gains des maris	**0,435**	0,375	0,378	0,191	0,140	0,141
2. Gains des couples	**0,337**	0,272	0,249	0,158	0,113	0,110
3. Gains familiaux	**0,333**	0,263	0,238	0,179	0,129	0,117
4. Revenu du marché familial = RM	**0,293**	0,195	0,194	0,168	0,116	0,107
5. RM + AE	**0,256**	0,184	0,190	0,150	0,111	0,105
6. RM + AE + AS	**0,243**	0,184	0,190	0,147	0,111	0,105
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	**0,236**	0,182	0,189	0,145	0,111	0,105
8. RMP + Prestations familiales	**0,229**	0,181	0,188	0,141	0,110	0,105
9. Revenu après transferts et avant impôts	**0,218**	0,175	0,187	0,136	0,108	0,104
10. Revenu après transferts et impôts	**0,206**	0,175	0,184	0,129	0,108	0,104
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	**0,186**	0,161	0,177	0,115	0,097	0,099

* Revenu après transferts et impôts ajusté pour la taille de la famille.

Note : La racine carrée de σ^2_w dans le tertile inférieur est dans une zone ombrée (en caractères gras) quand la valeur de σ^2_w dans le tertile inférieur est significativement plus élevée que σ^2_w dans le tertile supérieur au seuil de signification de 1 % (5 %).

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 7 : Instabilité en valeur absolue et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001

Familles dont le mari est âgé de :	25 ans			30 ans			35 ans		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
1. Gains des maris	4 400	4 900	5 300	4 900	5 000	6 700	5 000	5 300	7 100
2. Gains des couples	5 100	6 200	8 100	5 400	6 600	9 900	5 500	6 400	10 600
3. Gains familiaux	5 100	6 100	8 100	5 500	6 600	9 900	5 300	6 700	10 300
4. Revenu du marché familial = RM	4 900	5 800	8 200	5 200	6 300	9 400	5 600	6 300	10 000
5. RM + AE	4 600	5 500	7 500	4 900	6 200	8 900	5 100	6 100	10 100
6. RM + AE + AS	4 400	5 500	7 400	4 900	6 200	8 900	5 100	6 100	10 100
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	4 500	5 400	7 400	4 700	6 200	9 000	4 800	6 100	10 100
8. RMP + Prestations familiales	4 300	5 400	7 400	4 600	6 000	8 900	4 900	6 600	10 000
9. Revenu après transferts et avant impôts	4 300	5 360	7 400	4 400	5 900	9 600	4 800	6 400	9 800
10. Revenu après transferts et impôts	3 200	3 700	5 300	3 300	4 300	6 400	3 800	4 200	7 300
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	1 900	2 600	3 700	1 800	2 400	4 000	1 800	2 300	3 800

Familles dont le mari est âgé de :	40 ans			45 ans		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
1. Gains des maris	5 100	5 800	7 700	5 500	7 400	10 900
2. Gains des couples	5 600	6 600	10 800	6 200	8 600	13 100
3. Gains familiaux	6 200	6 700	9 800	7 400	10 200	14 200
4. Revenu du marché familial = RM	6 100	7 100	11 500	7 300	9 200	13 000
5. RM + AE	5 800	7 200	10 500	7 100	9 000	12 900
6. RM + AE + AS	5 800	7 200	10 500	7 000	9 000	12 900
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	5 600	7 200	10 500	7 000	9 000	12 900
8. RMP + Prestations familiales	5 400	6 700	10 300	7 000	9 000	12 900
9. Revenu après transferts et avant impôts	5 200	6 500	10 100	6 900	8 900	12 800
10. Revenu après transferts et impôts	4 400	5 300	7 100	5 500	6 800	9 300
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	2 100	2 500	3 700	2 600	3 200	4 700

* Revenu après transferts et impôts ajusté pour la taille de la famille.

Source: Banque de données administratives longitudinales.

Figure 1 : Composantes permanente et transitoire de la variance

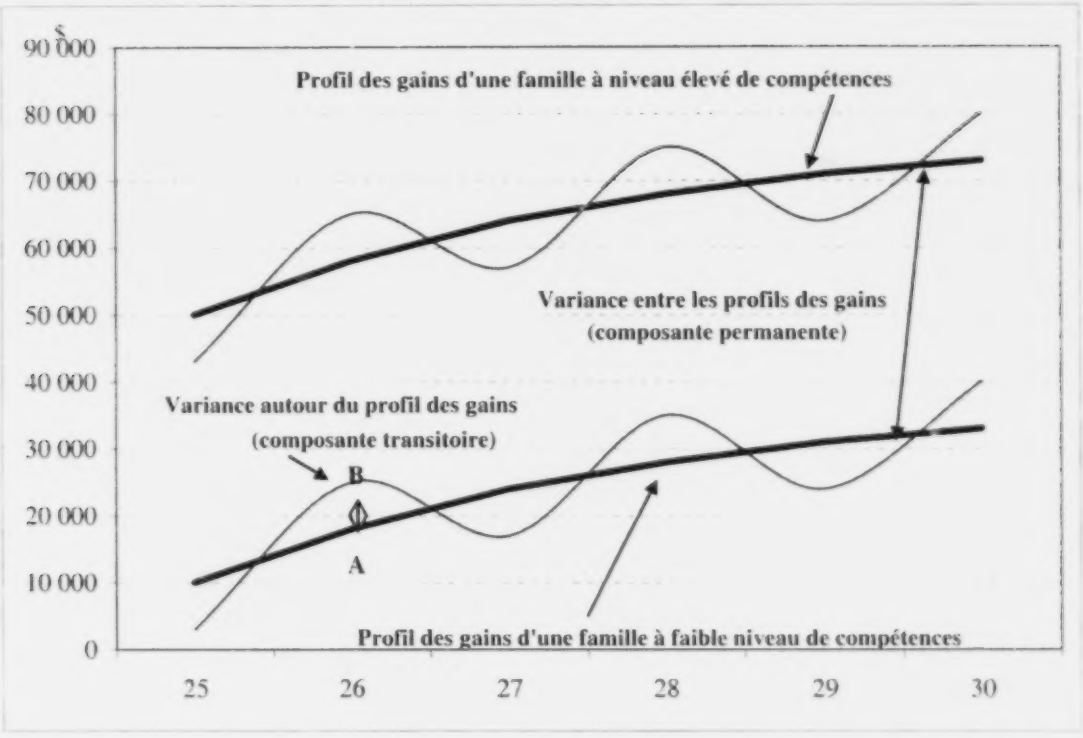

Figure 2 : Gains hypothétiques des jeunes familles, selon le tertile

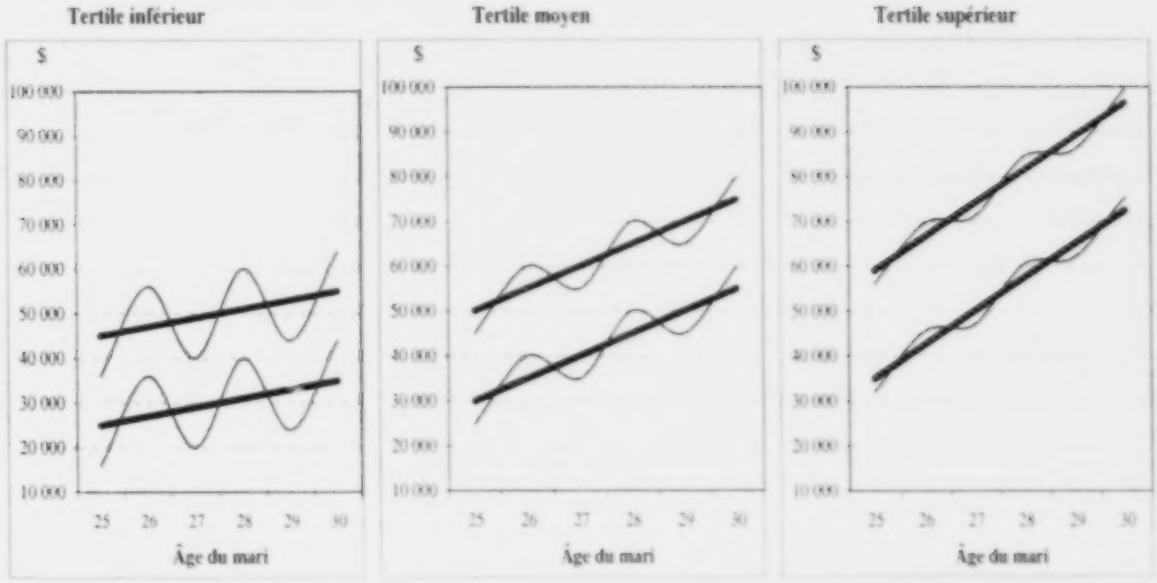

Note : Les droites en trait épais représentent les profils des gains en fonction de l'âge des familles en l'absence de chocs, tandis que les courbes en trait fin représentent les gains réels des familles.

Tableau 1 en annexe : Gains annuels moyens actualisés, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

	1986 à 1991			1996 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
I. Gains familiaux									
Âge*									
25 à 29 ans	40 100	57 100	75 900	40 200	58 600	85 100	0	3	12
30 à 34 ans	44 000	63 400	87 100	44 600	67 900	106 000	1	7	22
35 à 39 ans	47 300	69 200	98 600	46 800	73 300	119 400	-1	6	21
40 à 44 ans	51 400	75 200	107 800	51 400	79 800	128 900	0	6	20
45 à 50 ans	52 800	75 400	110 000	53 900	83 000	134 700	2	10	22
II. Gains des maris									
Âge*									
25 à 29 ans	32 000	43 900	54 900	30 400	41 600	58 100	-5	-5	6
30 à 34 ans	35 000	48 900	61 900	33 200	47 800	71 900	-5	-2	16
35 à 39 ans	36 900	52 500	68 200	34 100	51 300	81 700	-8	-2	20
40 à 44 ans	37 400	54 000	72 800	35 700	53 600	85 600	-5	-1	18
45 à 50 ans	35 800	51 100	71 900	35 100	53 500	87 000	-2	5	21
III. Gains des conjointes									
Âge*									
25 à 29 ans	8 100	13 200	21 000	9 800	17 000	27 000	21	29	29
30 à 34 ans	8 900	14 400	25 100	11 200	19 900	34 000	26	38	35
35 à 39 ans	9 300	15 400	29 300	11 700	20 900	36 500	26	36	26
40 à 44 ans	9 500	16 100	30 300	12 100	22 000	39 500	27	37	30
45 à 50 ans	8 300	14 500	28 700	11 500	21 400	39 800	39	48	39

* Âge des maris au début de la période d'observation de 6 ans

Source : Banque de données administratives longitudinales

Annexe 1

Afin de comprendre pourquoi l'instabilité des gains des maris est beaucoup plus élevée dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, nous calculons la régression des valeurs de l'instabilité des gains des maris au niveau individuel [c.-à-d. le logarithme de $Z1_i$] sur une constante, les indicateurs de tertiles (tertile inférieur et tertile moyen : le tertile supérieur est la catégorie omise), une variable binaire indiquant si le mari a reçu ou non des prestations d'assurance-emploi à un moment donné entre 1996 et 2001, et une variable binaire indiquant si le mari était couvert par un régime enregistré de retraite en 1996.

Les résultats sont présentés plus loin. Ils indiquent que, chez les maris de 30 ans et plus, *au moins* la moitié (et jusqu'à la totalité) des différences d'instabilité des gains observées de 1996 à 2001 (entre ceux appartenant à une famille du tertile inférieur et leurs homologues appartenant à une famille du tertile supérieur) peut être expliquée simplement par le fait que les maris du tertile inférieur courraient un risque beaucoup plus grand que leurs homologues du tertile supérieur d'être mis à pied de façon temporaire ou permanente (déterminé par la variable substitut indiquant s'ils ont reçu ou non des prestations d'assurance-emploi à un moment donné entre 1996 et 2001). Le fait d'ajouter à l'indicateur d'obtention de prestations d'AE un indicateur mesurant la faible proportion relative de maris du tertile inférieur couverts par un régime de retraite en 1996 (variable substitut indiquant leur propension relativement élevée à être employés par de petites entreprises) permet d'expliquer au moins 72 % de ces différences[29].

Puisque a) la couverture par un régime de retraite est fortement (positivement) corrélée à la taille de l'entreprise (Frenken et Maser, 1992), b) les taux de mise à pied sont sensiblement plus élevés pour les petites entreprises que pour les grandes (Morissette, 2004) et c) l'emploi temporaire est plus fréquent dans les petites entreprises que dans les grandes[30], notre indicateur de (d'absence de) couverture par un régime de retraite pourrait aussi refléter les mises à pied vécues dans le tertile inférieur par les hommes n'ayant pas droit à l'assurance-emploi, ainsi que les fins de contrats associées aux emplois temporaires. Ensemble, l'indicateur d'obtention de prestations d'assurance-emploi et l'indicateur de (ou d'absence de) couverture par un régime de retraite donnent à penser que le niveau relativement élevé d'instabilité des gains observé pour les maris du tertile inférieur semble être associé principalement à des événements négatifs, comme la perte d'emploi ou la fin d'un contrat plutôt qu'à des événements positifs comme une prime inattendue ou une augmentation salariale.

29. Parmi les maris âgés de 30 ans et plus, au moins 62 % des différences d'instabilité des gains (entre les tertiles inférieur et supérieur) peuvent être expliquées par les deux indicateurs susmentionnés si l'on utilise $Z1_i$ comme variable dépendante (plutôt que son logarithme).

30. Selon les données de l'Enquête sur la population active, entre 1997 et 2001, la prévalence de l'emploi temporaire chez les maris de 25 à 50 ans employés par des entreprises comptant moins de 20 employés était, en moyenne, de 14,2 %; pour ceux employés par des entreprises comptant 500 employés et plus, la proportion correspondante était de 5,5 %.

Tableau 2 en annexe : Sources des différences d'instablité des gains des maris, 1996 à 2001 - Résultats des régressions*

Différence entre le tertile inférieur et le tertile supérieur :	Âge des maris au début de la période				
	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 50 ans
Pas de contrôles :	1,289	0,995	0,922	0,956	0,671
Contrôle pour l'obtention de l'AE par les maris**	0,823	0,470	0,356	0,342	0,027
Contrôles pour l'obtention de l'AE et la couverture par un régime de retraite***	0,640	0,274	0,144	0,083	-0,179

* La variable dépendante est le logarithme de $Z1_i$. Chaque cellule représente les résultats d'une régression distincte.

** Comprend une variable nominale indiquant si les maris ont reçu des prestations d'AE à un moment donné entre 1996 et 2001.

*** Comprend des variables nominales indiquant si les maris ont reçu des prestations d'AE à un moment donné entre 1996 et 2001et s'ils étaient couverts par un régime enregistré de retraite en 1996.

Note : Les chiffres dans les zones ombrées sont statistiquement significatifs au seuil de signification de 1 %.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 3 en annexe : Décomposition de la variabilité des gains familiaux, 1984 à 1989 par rapport à 1994 à 1999

Âge des maris au début de la période	1984 à 1989			1994 à 1999			Variation en pourcentage entre les périodes		
	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]
25 à 29 ans	0,254	0,188	0,066	0,315	0,237	0,078	24	26	18
30 à 34 ans	0,244	0,186	0,058	0,315	0,251	0,064	29	35	10
35 à 39 ans	0,242	0,190	0,052	0,320	0,261	0,058	32	37	12
40 à 44 ans	0,251	0,196	0,054	0,310	0,256	0,054	24	31	0
45 à 50 ans	0,288	0,216	0,072	0,359	0,279	0,080	25	29	11
25 à 50 ans	0,261	0,200	0,060	0,331	0,265	0,066	27	33	10

Note : Les données ayant été arrondies, la somme de la variance permanente et de la variance transitoire pourrait ne pas être égale à la variance totale.
Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 4 en annexe : Certaines mesures de l'instabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001 - Modèle à effets fixes avec AR(1)

Âge des maris au début de la période	Racine carrée de σ^2_ε			Écart absolu moyen		
	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %	1986 à 1991	1996 à 2001	Var. en %
25 à 29 ans	0,249	0,262	5	0,134	0,140	4
30 à 34 ans	0,233	0,236	1	0,119	0,122	3
35 à 39 ans	0,221	0,223	1	0,113	0,114	1
40 à 44 ans	0,228	0,219	-4	0,119	0,112	-6
45 à 50 ans	0,260	0,276	6	0,140	0,134	-4

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 5 en annexe : Certaines mesures de l'instabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001 - Modèle à effets fixes avec AR(1)

Âge des maris au début de la période	Racine carrée de σ^2_ε			Écart absolu moyen		
	1984 à 1989	1994 à 1999	Var. en %	1984 à 1989	1994 à 1999	Var. en %
25 à 29 ans	0,249	0,262	5	0,136	0,139	2
30 à 34 ans	0,234	0,236	1	0,121	0,121	0
35 à 39 ans	0,222	0,223	0	0,114	0,113	-1
40 à 44 ans	0,228	0,219	-4	0,122	0,112	-8
45 à 50 ans	0,262	0,276	5	0,146	0,135	-8

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 6 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Modèle à effets fixes avec AR(1)

	Racine carrée de σ^2_ε			Écart absolu moyen		
Familles dont le mari est âgé de :	**Tertile inférieur***	**Tertile moyen**	**Tertile supérieur**	**Tertile inférieur**	**Tertile moyen**	**Tertile supérieur**
25 à 29 ans						
1. Gains des maris	0,424	0,298	0,249	0,208	0,136	0,114
2. Gains des couples	0,353	0,209	0,191	0,185	0,120	0,110
3. Gains familiaux	0,353	0,209	0,191	0,185	0,120	0,110
4. Revenu du marché familial = RM	0,318	0,203	0,191	0,175	0,119	0,109
5. RM + AE	0,262	0,176	0,175	0,144	0,101	0,096
6. RM + AE + AS	0,234	0,175	0,175	0,134	0,101	0,096
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,221	0,173	0,174	0,129	0,100	0,096
8. RMP + Prestations familiales	0,194	0,164	0,169	0,116	0,096	0,094
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,188	0,158	0,166	0,113	0,094	0,093
10. Revenu après transferts et impôts	0,167	0,143	0,153	0,098	0,084	0,086
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,173	0,155	0,167	0,104	0,094	0,098
30 à 34 ans						
1. Gains des maris	0,385	0,271	0,259	0,178	0,117	0,113
2. Gains des couples	0,299	0,188	0,203	0,154	0,102	0,105
3. Gains familiaux	0,300	0,188	0,203	0,155	0,103	0,105
4. Revenu du marché familial = RM	0,283	0,185	0,190	0,150	0,103	0,105
5. RM + AE	0,239	0,163	0,179	0,124	0,091	0,097
6. RM + AE + AS	0,216	0,162	0,179	0,118	0,091	0,097
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,204	0,160	0,178	0,114	0,090	0,097
8. RMP + Prestations familiales	0,181	0,154	0,177	0,105	0,088	0,096
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,171	0,148	0,174	0,101	0,085	0,095
10. Revenu après transferts et impôts	0,153	0,137	0,166	0,089	0,079	0,089
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,157	0,144	0,174	0,092	0,084	0,096
35 à 39 ans						
1. Gains des maris	0,371	0,259	0,253	0,168	0,108	0,110
2. Gains des couples	0,285	0,179	0,192	0,143	0,092	0,096
3. Gains familiaux	0,284	0,179	0,191	0,147	0,095	0,097
4. Revenu du marché familial = RM	0,267	0,174	0,184	0,144	0,095	0,098
5. RM + AE	0,227	0,160	0,179	0,122	0,088	0,094
6. RM + AE + AS	0,208	0,159	0,178	0,117	0,088	0,094
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,199	0,157	0,178	0,114	0,088	0,094
8. RMP + Prestations familiales	0,181	0,151	0,176	0,106	0,086	0,094
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,173	0,146	0,174	0,102	0,084	0,093
10. Revenu après transferts et impôts	0,158	0,138	0,168	0,093	0,079	0,090
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,159	0,141	0,171	0,094	0,082	0,092

Tableau 6 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Modèle à effets fixes avec AR(1) (*fin*)

	Racine carrée de σ^2_u			Écart absolu moyen		
Familles dont le mari est âgé de :	Tertile inférieur*	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
40 à 44 ans						
1. Gains des maris	0,376	0,244	0,248	0,164	0,101	0,104
2. Gains des couples	0,284	0,167	0,179	0,137	0,085	0,088
3. Gains familiaux	0,286	0,169	0,180	0,149	0,094	0,092
4. Revenu du marché familial = RM	0,265	0,164	0,177	0,144	0,095	0,094
5. RM + AE	0,226	0,154	0,173	0,126	0,090	0,092
6. RM + AE + AS	0,213	0,154	0,173	0,122	0,090	0,092
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,205	0,153	0,172	0,120	0,090	0,092
8. RMP + Prestations familiales	0,192	0,151	0,172	0,115	0,089	0,092
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,182	0,147	0,171	0,111	0,087	0,091
10. Revenu après transferts et impôts	0,171	0,143	0,170	0,103	0,085	0,091
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,163	0,138	0,169	0,099	0,082	0,090
45 à 50 ans						
1. Gains des maris	0,420	0,374	0,385	0,175	0,139	0,145
2. Gains des couples	0,325	0,274	0,251	0,145	0,110	0,109
3. Gains familiaux	0,320	0,262	0,239	0,167	0,123	0,115
4. Revenu du marché familial = RM	0,280	0,192	0,191	0,157	0,110	0,103
5. RM + AE	0,245	0,181	0,188	0,140	0,106	0,101
6. RM + AE + AS	0,235	0,181	0,188	0,137	0,106	0,101
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,228	0,179	0,187	0,136	0,106	0,101
8. RMP + Prestations familiales	0,222	0,178	0,187	0,133	0,105	0,101
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,210	0,172	0,185	0,128	0,103	0,100
10. Revenu après transferts et impôts	0,199	0,170	0,183	0,121	0,102	0,100
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,179	0,155	0,176	0,107	0,091	0,094

* Revenu après transfert et impôt ajusté pour la taille de la famille.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 7 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Échantillon étendu

	Racine carrée de σ^2_w			Écart absolu moyen		
Familles dont le mari est âgé de :	Tertile inférieur*	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans						
3. Gains familiaux	0,532	0,325	0,283	0,287	0,172	0,148
4. Revenu du marché familial = RM	0,414	0,270	0,235	0,234	0,154	0,137
5. RM + AE	0,355	0,237	0,212	0,198	0,133	0,121
6. RM + AE + AS	0,318	0,233	0,212	0,182	0,133	0,121
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,292	0,224	0,210	0,174	0,131	0,121
8. RMP + Prestations familiales	0,257	0,209	0,203	0,157	0,124	0,118
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,252	0,203	0,199	0,154	0,121	0,116
10. Revenu après transferts et impôts	0,225	0,183	0,183	0,135	0,108	0,107
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,230	0,193	0,198	0,140	0,118	0,121
30 à 34 ans						
3. Gains familiaux	0,491	0,302	0,288	0,257	0,150	0,142
4. Revenu du marché familial = RM	0,376	0,244	0,231	0,210	0,136	0,130
5. RM + AE	0,325	0,219	0,217	0,180	0,121	0,121
6. RM + AE + AS	0,296	0,217	0,217	0,169	0,121	0,121
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,276	0,212	0,216	0,163	0,120	0,120
8. RMP + Prestations familiales	0,244	0,200	0,212	0,148	0,115	0,119
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,234	0,193	0,209	0,142	0,112	0,118
10. Revenu après transferts et impôts	0,210	0,179	0,198	0,126	0,102	0,110
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,213	0,186	0,207	0,129	0,109	0,118
35 à 39 ans						
3. Gains familiaux	0,477	0,282	0,281	0,249	0,138	0,134
4. Revenu du marché familial = RM	0,363	0,234	0,233	0,205	0,128	0,125
5. RM + AE	0,319	0,213	0,225	0,179	0,118	0,120
6. RM + AE + AS	0,294	0,212	0,225	0,170	0,118	0,120
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,277	0,208	0,223	0,164	0,117	0,120
8. RMP + Prestations familiales	0,249	0,199	0,220	0,151	0,113	0,119
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,238	0,192	0,218	0,145	0,111	0,118
10. Revenu après transferts et impôts	0,219	0,182	0,209	0,131	0,104	0,111
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,220	0,185	0,213	0,132	0,106	0,115

Tableau 7 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Échantillon étendu *(fin)*

	Racine carrée de σ^2_w			Écart absolu moyen		
Familles dont le mari est âgé de :	**Tertile inférieur***	**Tertile moyen**	**Tertile supérieur**	**Tertile inférieur**	**Tertile moyen**	**Tertile supérieur**
40 à 44 ans						
3. Gains familiaux	0,474	0,272	0,269	0,253	0,136	0,129
4. Revenu du marché familial = RM	0,360	0,225	0,227	0,208	0,127	0,121
5. RM + AE	0,323	0,209	0,221	0,187	0,120	0,118
6. RM + AE + AS	0,303	0,208	0,221	0,179	0,119	0,118
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,289	0,206	0,220	0,174	0,119	0,118
8. RMP + Prestations familiales	0,267	0,200	0,218	0,164	0,117	0,117
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,255	0,195	0,217	0,158	0,114	0,116
10. Revenu après transferts et impôts	0,239	0,188	0,212	0,146	0,110	0,113
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,233	0,184	0,211	0,141	0,108	0,113
45 à 50 ans						
3. Gains familiaux	0,495	0,340	0,341	0,271	0,167	0,161
4. Revenu du marché familial = RM	0,369	0,247	0,244	0,218	0,142	0,133
5. RM + AE	0,336	0,232	0,239	0,200	0,135	0,131
6. RM + AE + AS	0,320	0,232	0,239	0,194	0,135	0,131
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,306	0,228	0,238	0,190	0,135	0,130
8. RMP + Prestations familiales	0,294	0,226	0,237	0,184	0,134	0,130
9. Revenu après transferts et avant impôts	0,281	0,218	0,235	0,177	0,130	0,129
10. Revenu après transferts et impôts	0,267	0,214	0,230	0,166	0,128	0,127
11. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,250	0,200	0,224	0,152	0,116	0,121

* Revenu après transfert et impôt ajusté pour la taille de la famille.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 8 en annexe : Décomposition de la variabilité des gains familiaux, 1986 à 1991 par rapport à 1996 à 2001 - Échantillon étendu

Âge des maris au début de la période	1986 à 1991			1996 à 2001			Variation en pourcentage entre les périodes		
	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]	Variance totale [σ^2_{total}]	Variance permanente [σ^2_b]	Variance transitoire [σ^2_w]
25 à 29 ans	0,420	0,275	0,145	0,476	0,318	0,158	13	16	9
30 à 34 ans	0,437	0,304	0,133	0,501	0,361	0,140	15	19	5
35 à 39 ans	0,454	0,330	0,124	0,541	0,411	0,130	19	25	5
40 à 44 ans	0,477	0,350	0,127	0,553	0,427	0,126	16	22	-1
45 à 50 ans	0,534	0,383	0,151	0,611	0,449	0,162	14	17	7

Note : Les données ayant été arrondies, la somme de la variance permanente et de la variance transitoire pourrait ne pas être égale à la variance totale.
Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 9 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Résultats avec l'EAM

	Familles sans enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001			Familles avec enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001		
Familles dont le mari est âgé de :	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans						
3. Gains familiaux	0,256	0,167	0,133	0,290	0,172	0,150
4. Revenu du marché familial = RM	0,202	0,149	0,128	0,236	0,154	0,138
5. RM + AE	0,184	0,135	0,119	0,199	0,133	0,122
6. RM + AE + AS	0,177	0,135	0,119	0,183	0,133	0,122
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,173	0,134	0,118	0,174	0,130	0,121
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,173	0,134	0,118	0,170	0,129	0,120
9. RMP + PFAM + PFCE	0,173	0,134	0,118	0,156	0,123	0,118
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,173	0,132	0,118	0,152	0,120	0,116
11. Revenu après transferts et impôts	0,154	0,120	0,107	0,133	0,107	0,107
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,154	0,120	0,107	0,139	0,118	0,122
30 à 34 ans						
3. Gains familiaux	0,241	0,144	0,141	0,258	0,151	0,143
4. Revenu du marché familial = RM	0,199	0,128	0,130	0,211	0,136	0,131
5. RM + AE	0,176	0,116	0,123	0,180	0,122	0,120
6. RM + AE + AS	0,170	0,116	0,123	0,169	0,122	0,120
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,166	0,116	0,123	0,162	0,120	0,120
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,166	0,116	0,123	0,158	0,119	0,120
9. RMP + PFAM + PFCE	0,166	0,116	0,123	0,146	0,115	0,118
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,162	0,113	0,122	0,141	0,112	0,117
11. Revenu après transferts et impôts	0,147	0,104	0,114	0,124	0,102	0,109
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,146	0,104	0,113	0,128	0,110	0,119
35 à 39 ans						
3. Gains familiaux	0,227	0,140	0,140	0,250	0,138	0,134
4. Revenu du marché familial = RM	0,191	0,130	0,125	0,206	0,128	0,125
5. RM + AE	0,167	0,118	0,120	0,180	0,118	0,120
6. RM + AE + AS	0,162	0,118	0,120	0,171	0,118	0,120
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,159	0,118	0,120	0,165	0,117	0,120
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,159	0,118	0,120	0,161	0,116	0,119
9. RMP + PFAM + PFCE	0,158	0,118	0,120	0,150	0,113	0,118
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,152	0,115	0,119	0,145	0,110	0,117
11. Revenu après transferts et impôts	0,137	0,108	0,113	0,130	0,103	0,111
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,136	0,106	0,112	0,131	0,106	0,115

Tableau 9 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Résultats avec l'EAM (*fin*)

Familles dont le mari est âgé de :	Familles sans enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001			Familles avec enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
40 à 44 ans						
3. Gains familiaux	0,245	0,143	0,133	0,254	0,134	0,128
4. Revenu du marché familial = RM	0,209	0,132	0,122	0,207	0,125	0,121
5. RM + AE	0,183	0,123	0,118	0,186	0,118	0,118
6. RM + AE + AS	0,178	0,123	0,118	0,179	0,118	0,118
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,175	0,123	0,118	0,174	0,118	0,117
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,175	0,123	0,118	0,171	0,117	0,117
9. RMP + PFAM + PFCE	0,175	0,123	0,118	0,161	0,115	0,117
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,167	0,120	0,117	0,156	0,113	0,116
11. Revenu après transferts et impôts	0,156	0,116	0,113	0,144	0,108	0,113
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,145	0,107	0,109	0,140	0,107	0,113
45 à 50 ans						
3. Gains familiaux	0,267	0,183	0,179	0,271	0,152	0,146
4. Revenu du marché familial = RM	0,219	0,149	0,137	0,215	0,134	0,128
5. RM + AE	0,199	0,141	0,135	0,198	0,128	0,126
6. RM + AE + AS	0,195	0,141	0,135	0,191	0,128	0,126
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,191	0,141	0,135	0,186	0,127	0,125
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,191	0,141	0,135	0,184	0,127	0,125
9. RMP + PFAM + PFCE	0,191	0,141	0,135	0,177	0,126	0,125
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,183	0,137	0,133	0,171	0,123	0,124
11. Revenu après transferts et impôts	0,172	0,133	0,131	0,160	0,121	0,122
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,152	0,117	0,122	0,150	0,113	0,118

* Revenu après transfert et impôt ajusté pour la taille de la famille.

Note : PFAM : Prestations familiales financées par les provinces; PFCE : Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 10 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Résultats avec la racine carrée de σ^2_u

	Familles sans enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001			Familles avec enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001		
Familles dont le mari est âgé de :	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
25 à 29 ans						
3. Gains familiaux	0,453	0,309	0,238	0,537	0,326	0,287
4. Revenu du marché familial = RM	0,326	0,261	0,224	0,420	0,271	0,236
5. RM + AE	0,299	0,241	0,207	0,359	0,236	0,212
6. RM + AE + AS	0,283	0,241	0,207	0,320	0,232	0,212
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,274	0,237	0,206	0,293	0,223	0,210
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,274	0,237	0,206	0,284	0,218	0,207
9. RMP + PFAM + PFCE	0,274	0,237	0,206	0,256	0,206	0,202
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,273	0,235	0,204	0,250	0,199	0,199
11. Revenu après transferts et impôts	0,245	0,215	0,190	0,223	0,179	0,183
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,245	0,215	0,190	0,228	0,191	0,198
30 à 34 ans						
3. Gains familiaux	0,462	0,279	0,285	0,493	0,303	0,289
4. Revenu du marché familial = RM	0,349	0,224	0,237	0,378	0,245	0,230
5. RM + AE	0,316	0,206	0,227	0,326	0,220	0,216
6. RM + AE + AS	0,295	0,205	0,227	0,296	0,218	0,216
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,283	0,203	0,227	0,276	0,212	0,214
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,283	0,203	0,227	0,267	0,209	0,213
9. RMP + PFAM + PFCE	0,283	0,203	0,227	0,241	0,199	0,210
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,275	0,196	0,226	0,231	0,193	0,207
11. Revenu après transferts et impôts	0,255	0,184	0,211	0,207	0,179	0,196
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,255	0,183	0,211	0,211	0,187	0,206
35 à 39 ans						
3. Gains familiaux	0,433	0,285	0,313	0,479	0,281	0,276
4. Revenu du marché familial = RM	0,335	0,233	0,241	0,365	0,234	0,232
5. RM + AE	0,293	0,209	0,233	0,320	0,213	0,224
6. RM + AE + AS	0,277	0,206	0,233	0,295	0,213	0,224
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,266	0,205	0,232	0,278	0,208	0,222
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,266	0,205	0,232	0,270	0,206	0,221
9. RMP + PFAM + PFCE	0,266	0,205	0,232	0,248	0,198	0,218
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,255	0,200	0,231	0,237	0,191	0,216
11. Revenu après transferts et impôts	0,234	0,191	0,223	0,218	0,181	0,207
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,232	0,189	0,222	0,219	0,184	0,211

Tableau 10 en annexe : Instabilité et le régime d'impôts et de transferts, 1996 à 2001 - Résultats avec la racine carrée de $e^2_{,t}$ (fin)

Familles dont le mari est âgé de :	Familles sans enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001			Familles avec enfants de moins de 18 ans durant la période de 1996 à 2001		
	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur	Tertile inférieur	Tertile moyen	Tertile supérieur
40 à 44 ans						
3. Gains familiaux	0,459	0,287	0,274	0,475	0,269	0,268
4. Revenu du marché familial = RM	0,360	0,234	0,224	0,359	0,223	0,227
5. RM + AE	0,312	0,213	0,217	0,324	0,207	0,221
6. RM + AE + AS	0,299	0,212	0,217	0,303	0,207	0,221
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,289	0,210	0,216	0,288	0,204	0,220
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,289	0,210	0,216	0,282	0,203	0,219
9. RMP + PFAM + PFCE	0,289	0,210	0,216	0,263	0,198	0,218
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,274	0,205	0,213	0,252	0,192	0,217
11. Revenu après transferts et impôts	0,260	0,198	0,209	0,235	0,185	0,212
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,247	0,187	0,204	0,230	0,182	0,212
45 à 50 ans						
3. Gains familiaux	0,491	0,378	0,383	0,495	0,305	0,304
4. Revenu du marché familial = RM	0,372	0,258	0,249	0,364	0,237	0,239
5. RM + AE	0,334	0,241	0,244	0,335	0,223	0,234
6. RM + AE + AS	0,319	0,239	0,244	0,317	0,222	0,234
7. RM + AE + AS + Crédits d'impôt = RMP	0,309	0,236	0,242	0,302	0,219	0,233
8. RMP + Prestations familiales (PFAM)	0,309	0,236	0,242	0,298	0,218	0,232
9. RMP + PFAM + PFCE	0,308	0,236	0,242	0,283	0,214	0,232
10. Revenu après transferts et avant impôts	0,292	0,228	0,239	0,272	0,208	0,230
11. Revenu après transferts et impôts	0,278	0,223	0,233	0,258	0,204	0,225
12. Revenu après transferts et impôts a.t.*	0,254	0,204	0,224	0,245	0,195	0,221

* Revenu après transfert et impôt ajusté pour la taille de la famille.

Note : PFAM : Prestations familiales financées par les provinces; PFCE : Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Source : Banque de données administratives longitudinales.

Bibliographie

Baily, M. 1978. « Some Aspects of Optimal Unemployment Insurance ». *Journal of Public Economics*. 10, 3 : 379–402.

Baker, M. et G. Solon. 2003. « Earnings Dynamics and Inequality Among Canadian Men, 1976-1992: Evidence from Longitudinal Income Tax Records ». *Journal of Labor Economics*. 21, 2 : 289–321.

Beach, C.M., R. Finnie et D. Gray. 2003. « Earnings Variability and Earnings Instability of Women and Men in Canada: How do the 1990s Compare to the 1980s? » *Analyse de politiques*. 29, Supplement : S41–S64.

Browning, M. et A. Lusardi. 1996. « Household Saving: Micro Theories and Micro Facts ». *Journal of Economic Literature*. 34, 4 : 1797–1855.

Burgess, S., K. Gardiner, S.P. Jenkins et C. Propper. 2000. « Measuring Income Risk ». Institute for Social and Economic Research. Document de travail 2000–15.

Caballero, R.J. 1991. « Earnings Uncertainty and Aggregate Wealth Accumulation ». *American Economic Review*. 81, 4 : 859–871.

Dynarski, S. et J. Gruber. 1997. « Can Families Smooth Variable Earnings? » *Brooking Papers on Economic Activity*. 1997, 1 : 229–303.

Fraser, C.D. 2001. « Income Risk, the Tax-Benefit System and the Demand for Children ». *Economica*. 68, 269 : 105–126.

Frenette, M., D. Green et G. Picot. 2004. *Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données*. Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004219 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Frenken, H. et K. Maser. 1992. « Les régimes de pension d'employeur - qui y participe? » *L'emploi et le revenu en perspectives*. 4,4 : 27–34. N° 75-001XPE au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Galarneau, D. et L. Stratychuk. 2001. « Après la mise à pied ». *L'emploi et le revenu en perspectives*. 13, 4 : 19–29. N° 75-001-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Gottschalk, P. et R. Moffitt. 1994. « The Growth of Earnings Instability in the U.S. Labor Market ». *Brookings Papers on Economic Activity. 1994*, 2 : 217–272.

Gruber, J. 1997. « The Consumption Smoothing Benefits of Unemployment Insurance ». *American Economic Review*. 87, 1 : 192–205.

Guiso, L., T. Jappelli et D. Terlizzese. 1992. « Earnings Uncertainty and Precautionary Saving ». *Journal of Monetary Economics*. 30, 2 : 307–337.

Guiso, L., T. Jappelli et L. Pistaferri. 2002. « An Empirical Analysis of Earnings and Employment Risk ». *Journal of Business and Economic Statistics*. 20, 2 : 241–253.

Haider, S.J. 2001. « Earnings Instability and Earnings Inequality in the United States, 1967-1991 ». *Journal of Labor Economics*. 19, 4 : 799–836.

Heisz, A. 2005. « The Evolution of Job Stability in Canada: Trends and Comparisons with U.S. Results ». *Revue canadienne d'économique*. 38, 1 : 105–127.

Huggett, M. 2004. « Precautionary Wealth Accumulation ». *Review of Economic Studies*. 71, 3 : 769–781.

Hyslop, D.R. 2001. « Rising U.S. Earnings Inequality and Family Labor Supply : The Covariance Structure of Intrafamily Earnings ». *American Economic Review*. 91, 4 : 755–777.

Irvine, I. et S. Wang. 1994. « Earnings Uncertainty and Aggregate Wealth Accumulation: Comment ». *American Economic Review*. 84, 5 : 1463–1469.

Irvine, I. et S. Wang. 2001. « Saving Behavior and Wealth Accumulation in a Pure Lifecycle Model with Income Uncertainty ». *European Economic Review*. 45, 2 : 233–258.

Jacobson, L.S., R.J. Lalonde et D.G. Sullivan. 1993. « Earnings Losses of Displaced Workers ». *American Economic Review*. 83, 4 : 685–709.

Johnson, S. et P. Kuhn. 2004. « Increasing Male Earnings Inequality in Canada and the United States, 1981-1997: The Role of Hours Changes versus Wage Changes ». *Analyse de politiques*. 30, 2 : 155–176.

Kniesner, T. J., J.P. Ziliak. 2002. « Tax Reform and Automatic Stabilization ». *American Economic Review*. 92, 3 : 590–612.

Meghir, C. et L. Pistaferri. 2004. « Income Variance Dynamics and Heterogeneity ». *Econometrica*. 72, 1 : 1–32.

Moffitt, R. et P. Gottschalk. 2002. « Trends in the Transitory Variance of Earnings in the United States ». *Economic Journal*. 112, 478 : C68–C73.

Morissette, R. 2004. *Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada?* Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R. et A. Johnson. 2005. « Are Good Jobs Disappearing in Canada? » FRBNY *Economic Policy Review*. 11,10 : 23–56. Federal Reserve Bank of New York, Août 2005.

Osberg, L. et A. Sharpe. 2002. « An Index of Economic Well-Being for Selected OECD Countries ». *Review of Income and Wealth*. 48, 3 : 291–316.

Parker, S.C., Y. Belghitar et T. Barmby. 2005. « Wage Uncertainty and the Labour Supply of Self-employed Workers ». *Economic Journal*. 115, 502 : C190–C207.

Pistaferri, L. 2003. « Anticipated and Unanticipated Wage Changes, Wage Risk, and Intertemporal Labor Supply ». *Journal of Labor Economics*. 21, 3 : 729–754.

Statistique Canada. 2000. *Tendances du revenu au Canada 1980-2000*. CD-ROM N° 13F0022XCB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2003. *Tendances du revenu au Canada 1980 à 2001 – Guide de l'utilisateur*. N° 75F0002MIF, n° 03–003.

Stephens, M. 2002. « Worker Displacement and the Added Worker Effect ». *Journal of Labor Economics*. 20, 3 : 504–537.

Wu, L.L. 1996. « Effects of Family Instability, Income and Income Instability on the Risk of a Premarital Birth ». *American Sociological Review*. 61,3 : 386–406.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

N° 1 *Réaction comportementale dans le contexte d'une simulation micro-analytique socio-économique* **par Lars Osberg (Avril 1986)**

N° 2 *Chômage et formation* **par Garnett Picot (1987)**

N° 3 *Des pensions aux personnes au foyer et leur répartition sur la durée du cycle de vie* **par Michael C. Wolfson (Août 1987)**

N° 4 *La modélisation des profils d'emploi des Canadiens au cours de leur existence* **par Garnett Picot (Hiver 1986)**

N° 5 *Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne* **par Garnett Picot et Ted Wannell (1987)**

N° 6 *Système de statistiques relatives à la santé : Proposition d'un nouveau cadre théorique visant l'intégration de données relatives à la santé* **par Michael C. Wolfson (Mars 1990)**

N° 7 *Projet-pilote de raccordement micro-macro pour le secteur des ménages au Canada* **par Hans J. Adler et Michael Wolfson (Août 1987)**

N° 8 *Notes sur les groupements de sociétés et l'impôt sur le revenu au Canada* **par Michael C. Wolfson (Octobre 1987)**

N° 9 *L'expansion de la classe moyenne : Données canadiennes sur le débat sur la déqualification* **par John Myles (Automne 1987)**

N° 10 *La montée des conglomérats* **par Jorge Niosi (1987)**

N° 11 *Analyse énergétique du commerce extérieur canadien : 1971 et 1976* **par K.E. Hamilton (1988)**

N° 12 *Taux nets et bruts de concentration des terres* **par Ray D. Bollman et Philip Ehrensaft (1988)**

N° 13 *Tables de mortalité en l'absence d'une cause pour le Canada (1921 à 1981) : Une méthode d'analyse de la transition épidémiologique* **par Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski (Novembre 1987)**

N° 14 *Distribution de la fréquence d'occurrence des sous-séquences de nucléotides, d'après leur capacité de chevauchement* **par Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin (1988)**

N° 15 *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec* **par Réjean Lachapelle (1988)**

N° 16 *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles* **par Ray D. Bollman et Pamela Smith (1988)**

N° 17 *Les salaires et les emplois au cours des années 1980 : Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne* **par J. Myles, G. Picot et T. Wannell (Juillet 1988)**

N° 18 *Profil des exploitants agricoles dotés d'un ordinateur* **par Ray D. Bollman (Septembre 1988)**

N° 19 *Répartitions des risques de mortalité : Une analyse de tables de mortalité* **par Geoff Rowe (Juillet 1988)**

N° 20 *La classification par industrie dans le recensement canadien des manufactures : Vérification automatisée à l'aide des données sur les produits* **par John S. Crysdale (Janvier 1989)**

N° 21 *Consommation, revenus et retraite* **par A.L. Robb et J.B. Burbridge (1989)**

N° 22 *Le renouvellement des emplois dans le secteur manufacturier au Canada* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (Été 1989)***

N° 23 *La dynamique des marchés concurrentiels* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1990)***

- *A. Entrée et sortie d'entreprises dans le secteur manufacturier au Canada*
- *B. Mobilité à l'intérieur des branches d'activité dans le secteur manufacturier au Canada*
- *C. Mesure de l'entrée et de la sortie dans le secteur manufacturier au Canada : Méthodologie*
- *D. Effet de la libre concurrence sur la productivité : Rôle de la rotation des entreprises et des usines*
- *E. Les fusions et le processus concurrentiel*
- *F. n/a*
- *G. Les statistiques de concentration comme prédicteurs du degré de concurrence*
- *H. Le rapport entre la mobilité et la concentration dans le secteur manufacturier au Canada*

N° 24 *Améliorations apportées au SAS de l'ordinateur central en vue de faciliter l'analyse exploratoire des données* ***par Richard Johnson, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1989)***

N° 25 *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada : Mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1989)***

N° 26 *L'écart persistant : Étude de la différence dans les gains des hommes et des femmes qui ont récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires* ***par Ted Wannell (1989)***

N° 27 *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées* ***par Douglas F. Trant (1989)***

N° 28 *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986* ***par Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell (1990)***

N° 29 *Données longitudinales sur la carrière relatives à certaines cohortes de fonctionnaires, 1978-1987* ***par Garnett Picot et Ted Wannell (1990)***

N° 30 *L'incidence des revenus sur la mortalité sur une période de vingt-cinq ans* ***par Michael Wolfson, Geoff Rowe, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1990)***

N° 31 *Réaction des entreprises à l'incertitude des prix : La stabilisation tripartite et l'industrie des bovins dans l'ouest du Canada* ***par Theodore M. Horbulyk (1990)***

N° 32 *Méthodes de lissage pour microdonnées longitudinales simulées* ***par Jane F. Gentleman, Dale Robertson et Monica Tomiak (1990)***

N° 33 *Tendances des investissements directs canadiens à l'étranger* ***par Paul K. Gorecki (1990)***

N° 34 *POHEM - une approche inédite pour l'estimation de l'espérance de vie corrigée en fonction de l'état de santé* ***par Michael C. Wolfson (1991)***

N° 35 *Emploi et taille des entreprises au Canada : Les petites entreprises offrent-elles des salaires inférieurs?* ***par René Morissette (1991)***

N° 36 *Distinguer les caractéristiques des acquisitions étrangères en haute technologie dans le secteur manufacturier canadien* ***par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1991)***

N° 37 *Efficience des branches d'activité et roulement des établissements dans le secteur canadien de la fabrication* ***par John R. Baldwin (1991)***

N° 38 *Le vieillissement de la génération du baby boom : Effets sur le secteur public du Canada* ***par Brian B. Murphy et Michael C. Wolfson (1991)***

N° 39 *Tendances dans la répartition de l'emploi selon la taille des employeurs : Données canadiennes récentes* ***par Ted Wannell (1991)***

N^O 40 *Les petites collectivités du Canada atlantique : Structure industrielle et caractéristiques du marché du travail au début des années 80* **par Garnett Picot et John Heath (1991)**

N^O 41 *La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans le Canada rural* **par Brian B. Murphy (1991)**

N^O 42 *Les multinationales étrangères et les fusions au Canada* **par John Baldwin et Richard Caves (1992)**

N^O 43 *Recours répétés à l'assurance-chômage* **par Miles Corak (1992)**

N^O 44 *POHEM -- Un cadre permettant d'expliquer et de modéliser la santé de populations humaines* **par Michael C. Wolfson (1992)**

N^O 45 *Analyse de modèle de l'espérance de vie en santé de la population : Une approche fondée sur la microsimulation* **par Michael C. Wolfson et Kenneth G. Manton (1992)**

N^O 46 *Revenus de carrière et décès : Une analyse longitudinale de la population âgée masculine du Canada* **par Michael C. Wolfson, Geoff Rowe, Jane Gentleman et Monica Tomiak (1992)**

N^O 47 *Tendances longitudinales dans la durée des recours à l'assurance-chômage au Canada* **par Miles Corak (1992)**

N^O 48 *La dynamique du mouvement des entreprises et le processus concurrentiel* **par John Baldwin (1992)**

N^O 49 *Élaboration de données-panel longitudinales à partir de registres des entreprises : Observations du Canada* **par John Baldwin, Richard Dupuy et William Penner (1992)**

N^O 50 *Le calcul de l'espérance de vie ajustée sur la santé pour une province canadienne à l'aide d'une fonction d'utilité multiattribut : Un premier essai* **par J.-M. Berthelot, R. Roberge et M. C. Wolfson (1992)**

N^O 51 *Mesure de la robustesse des barrières à l'entrée* **par J. R. Baldwin et M. Rafiquzzaman (1993)**

N^O 52 *Les multinationales au Canada : Caractéristiques et facteurs déterminants* **par Paul K. Gorecki (1992)**

N^O 53 *La persistance du chômage : Dans quelle mesure l'attribuer aux prestations d'assurance-chômage de prolongation fondée sur le taux de chômage régional* **par Miles Corak et Stephen Jones (1993)**

N^O 54 *Variations cycliques de la durée des périodes de chômage* **par Miles Corak (1992)**

N^O 55 *Licenciements et travailleurs déplacés : Variations cycliques, secteurs les plus touchés et expériences après le licenciement* **par Garnett Picot et Wendy Pyper (1993)**

N^O 56 *La durée du chômage en période d'expansion et de récession* **par Miles Corak (1993)**

N^O 57 *Obtenir un emploi en 1989-1990 au Canada* **par René Morissette (1993)**

N^O 58 *L'appariement de données échantillonnales et administratives en vue d'étudier les déterminants de la santé* **par P. David, J.-M. Berthelot et C. Mustard (1993)**

N^O 59 *Maintenir la comparabilité dans le temps des classifications par industrie* **par John S. Crysdale (1993)**

N^O 60 *L'inégalité des gains au Canada : Le point sur la situation* **par R. Morissette, J. Myles et G. Picot (Juin 1994)**

N^O 61 *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication (1970-1990)* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1994)**

N^O 62 *Effets dissuasifs de l'assurance-chômage sur le marché du travail canadien : Un survol* **par M. Corak (Janvier 1994)**

N° 63 *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada* **par Gordon Betcherman et René Morissette (Juillet 1994)**

N° 64 *Comparaison de la création et de la disparition d'emplois au Canada et aux États-Unis* **par John Baldwin, Timothy Dunne et John Haltiwanger (Juillet 1994)**

N° 65 *Heures de travail hebdomadaire au Canada : Le point sur la situation* **par René Morissette et Deborah Sunter (Juin 1994)**

N° 66 *Mesures d'inégalité divergentes -- Théorie, résultats empiriques et recommandations* **par Michael C. Wolfson (Mai 1995)**

N° 67 *XEcon: Un modèle évolutif expérimental de croissance économique* **par Michael C. Wolfson (Juin 1995)**

N° 68 *L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires, 984-92* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 69 *Regard sur les groupes d'équité en matière d'emploi chez ceux ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires : minorités visibles, peuples autochtones et personnes limitées dans leurs activités quotidiennes* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 70 *Les créations d'emplois par les petits producteurs du secteur manufacturier canadien* **par John Baldwin et Garnett Picot (Novembre 1994)**

N° 71 *La part des nouveaux emplois créés au Canada par les petites entreprises est-elle disproportionnée? Réévaluation des faits* **par G. Picot, J. Baldwin et R. Dupuy (Novembre 1994)**

N° 72 *Adaptation par sélection et adaptation évolutive : Apprentissage et performance après l'entrée* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Mai 1995)**

N° 73 *Stratégie des entreprises innovatrices et non innovatrices au Canada* **par J. Baldwin et J. Johnson (Février 1995)**

N° 74 *Développement du capital humain et innovation : La formation dans les petites et moyennes entreprises* **par J. Baldwin et J. Johnson (Mars 1995)**

N° 75 *Utilisation des technologies et transformation industrielle : Perspectives empiriques* **par John Baldwin, Brent Diverty et David Sabourin (Août 1995)**

N° 76 *L'innovation : La clé de la réussite des petites entreprises* **par John R. Baldwin (Février 1995)**

N° 77 *Le chaînon manquant -- Données sur l'élément demande des marchés du travail* **par Lars Osberg (Avril 1995)**

N° 78 *Restructuration du secteur manufacturier canadien 1970 à 1990 : Renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1995)**

N° 79 *Capital humain et emploi du temps* **par Frank Jones (Juin 1995)**

N° 80 *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada?* **par René Morissette (Juillet 1995)**

N° 81 *Statistiques socio-économiques et politique publique : Nouveau rôle pour les modèles de Microsimulation* **par Michael C. Wolfson (Juillet 1995)**

N° 82 *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants* **par Garnett Picot et John Myles (Septembre 1995)**

N° 83 *Mesures alternatives de la durée moyenne du chômage* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Octobre 1995)**

N° 84 *Guide de l'utilisateur la durée du chômage* ***par Miles Corak et Andrew Heisz (Décembre 1995)***

N° 85 *Utilisation des technologies de pointe dans les établissements de fabrication* ***par John R. Baldwin et Brent Diverty (Novembre 1995)***

N° 86 *L'utilisation de la technologie, la formation et les connaissances spécifiques dans les établissements de fabrication* ***par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Décembre 1995)***

N° 87 *Croissance de la productivité, transfert de parts de marché et restructuration dans le secteur canadien de la fabrication* ***par John R. Baldwin (Novembre 1995)***

N° 88 *Les petits producteurs ont-ils été le moteur de la croissance du secteur manufacturier canadien au cours des années 1980?* ***par John R. Baldwin (Octobre 1996)***

N° 89 *Mobilité intergénérationnelle du revenu des hommes au Canada* ***par Miles Corak et Andrew Heisz (Janvier 1996)***

N° 90 *L'évolution des cotisations sociales au Canada: 1961 – 1993* ***par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Charles Beach (Février 1996)***

N° 91 *Le projet d'appariement du Recensement et des fichiers de soins de santé du Manitoba : Composante des ménages privés* ***par Christian Houle, Jean-Marie Berthelot, Pierre David,Cam Mustard, L. Roos et M.C. Wolfson (Mars 1996)***

N° 92 *Avantages salariaux d'origine technologique dans les établissements canadiens de fabrication pendant les années 1980* ***par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Janvier 1997)***

N° 93 *Création d'emplois selon la taille des entreprises : Concentration et persistance des gains et pertes d'emplois dans les entreprises canadiennes* ***par Garnett Picot et Richard Dupuy (Avril 1996)***

N° 94 *Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada* ***par René Morissette et Charles Bérubé (Juillet 1996)***

N° 95 *Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada* ***par Andrew Heisz (Novembre 1996)***

N° 96 *Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990?* ***par Garnett Picot, Zhengxi Lin (Août 1997)***

N° 97 *L'effectif et l'afflux de chômeurs* ***par Michael Baker, Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre 1996)***

N° 98 *L'incidence de la technologie et du commerce sur les écarts salariaux entre les travailleurs de la production et la main-d'oeuvre indirecte dans le secteur manufacturier canadien* ***par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Mai 1998)***

N° 99 *Utilisation de POHEM pour l'estimation des coûts médicaux directs associés à la pratique actuelle du traitement du cancer du poumon ainsi que pour l'évaluation économique de nouveaux traitements* ***par C. Houle, B.W. Will, J.-M. Berthelot et W.K. Evans (Mai 1997)***

N° 100 *Une enquête expérimentale canadienne visant à établir le lien entre les pratiques au lieu de travail et la condition des employés : Raisons de sa nécessité et description de son fonctionnement* ***par Garnett Picot, Ted Wannell (Mai 1997)***

N° 101 *L'activité innovatrice dans les établissements canadiens de transformation des aliments : L'importance des pratiques d'ingénierie,* ***par John Baldwin et David Sabourin (Novembre 1999)***

N° 102 *Différences dans les stratégies et le rendement de divers types d'innovateurs* ***par John R. Baldwin et Joanne Johnson (Décembre 1997)***

N° 103 *Les mises à pied permanentes au Canada : Vue d'ensemble et analyse longitudinale* ***par Garnett Picot, Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Septembre 1997)***

N° 104 *Travailler plus? Travailler moins? Que préfèrent les travailleurs canadiens?* **par Marie Drolet et René Morissette (Mai 1997)**

N° 105 *Croissance de l'utilisation des technologies de pointe dans le secteur canadien de la fabrication durant les années 90* **par John Baldwin, Ed Rama et David Sabourin (Le 14 décembre 1999)**

N° 106 *Mouvements de la main-d'œuvre et adaptation au marché du travail en Ontario de 1978 à 1993* **par Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Octobre 1997)**

N° 107 *Importance de la recherche et du développement sur l'aptitude à innover des petites et des grandes entreprises manufacturières canadiennes* **par John R. Baldwin (Septembre 1997)**

N° 108 *Concurrence internationale et performance industrielle : allocation optimale, production optimale et turbulence* **par John R. Baldwin et Richard E. Caves (Octobre 1997)**

N° 109 *Les dimensions de l'inégalité salariale chez les Autochtones* **par Rachel Bernier (Décembre 1997)**

N° 110 *Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu?* **par Myles Zyblock et Zhengxi Lin (Décembre 1997)**

N° 111 *L'effet de levier financier des entreprises : Une comparaison entre le Canada et les É.-U., 1961-1996* **par Myles Zyblock (Décembre 1997)**

N° 112 *Explication du relèvement de la prime liée à l'âge* **par Constantine Kapsalis (Juillet, 1998)**

N° 113 *Mobilité intergénérationnelle des gains et du revenu des hommes au Canada : Étude basée sur les données longitudinales de l'impôt sur le revenu* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre, 1998)**

N° 114 *Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main-d'œuvre* **par Zhengxi Lin (Septembre 1998)**

N° 115 *Modes de vie et surpeuplement des logements : la situation des immigrants âgés au Canada, 1991* **par K.G. Basavarajappa (Septembre 1998)**

N° 116 *Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90?,* **par Garnett Picot (Juillet 1998)**

N° 117 *Les facteurs déterminants des retards en matière d'adoption des technologies de fabrication de pointe* **par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Août 1998)**

N° 118 *La productivité du travail dans les établissements de fabrication au Canada sous contrôle canadien et étranger* **par John R. Baldwin et Naginder Dhaliwal (Mars 2000)**

N° 119 *L'adoption de la technologie au Canada et aux États-Unis* **par John R. Baldwin et David Sabourin (Août 1998)**

N° 120 *Existe-t-il des secteurs d'activité de haute technologie ou seulement des entreprises de haute technologie?Étude basée sur les nouvelles entreprises axées sur la technologie* **par John R. Baldwin et Guy Gellatly (Décembre 1998)**

N° 121 *Un portrait des entrées et des sorties* **par John Baldwin (Juin 1999)**

N° 122 *Les déterminants des activités d'innovation dans les entreprises de fabrication canadiennes : le rôle des droits de propriété intellectuelle* **par John R. Baldwin, David Sabourin et Petr Hanel (Mars 2000)**

N° 123 *L'innovation et la formation dans les nouvelles entreprises* **(John Baldwin)**

N° 124 *Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux États-Unis* **par Michael C. Wolfson et Brian Murphy (Août 1998 et Octobre 1999)**

N°125 L'assurance-emploi au Canada : Tendances récentes et réorientations **par Zhengxi Lin (Septembre 1998)**

N°126 Les ordinateurs, les télécopieurs et les salaires au Canada : Qu'est-ce qui compte vraiment? **par René Morissette et Marie Drolet (Octobre 1998)**

N°127 Comprendre le processus d'innovation : l'innovation dans les industries de services dynamiques **par Guy Gellatly et Valerie Peters (Décembre 1999)**

N°128 Données canadiennes récentes sur la qualité des emplois selon la taille des entreprises **par Marie Drolet et René Morissette (Novembre 1998)**

N°129 Distribution, inégalité et concentration des revenus chez les immigrants âgés au Canada, 1990 **par K.G. Basavarajappa (Avril 1999)**

N°130 Dynamique et inégalité des revenus chez les hommes au Canada, 1976-1992 : Analyse fondée sur des dossiers fiscaux longitudinaux **par Michael Baker et Gary Solon (Février 1999)**

N°131 L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés **par C. Kapsalis, R. Morissette et G. Picot (Mars 1999)**

N°132 Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce? **par G. Picot, M. Zyblock et W. Pyper (Mars 1999)**

N°133 L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : Analyse empirique des faits récents survenus au Canada **par Zhengxi Lin, Janice Yates et Garnett Picot (Mars 1999)**

N°134 Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada **par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Janice Yates (Mars 1999)**

N°135 Décès et divorce : les conséquences à long terme de la perte parentale chez les adolescents **par Miles Corak (Juin 9 1999)**

N°136 Annuler

N°137 Innovation, formation et réussite **par John Baldwin (Octobre 1999)**

N°138 L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada **par René Morissette et Marie Drolet (Décembre 1999)**

N°139 La concurrence des importations et la puissance sur le marché : le cas du Canada **par Aileen J. Thompson (avril 2000)**

N°140 Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis? **par Michael Baker et Nicole Fortin (Juillet, 2000)**

N°141 Passage des études au travail chez les diplômés des universités canadiennes : durée de recherche d'un premier emploi, 1982-1990, **Julian Betts, Christopher Ferrall et Ross Finnie (Décembre 2000)**

N°142 *Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel,* **par Ross Finnie (Août 2000)**

N°143 Différences de profils entre innovateurs et non-innovateurs : Les petits établissements du secteur des services aux entreprises **par Guy Gellatly (Décembre 1999)**

N°144 Transferts sociaux, gains et intensité des faibles revenus dans les familles canadiennes avec des enfants, 1981 à 1996: Mise en évidence des progrès récents de la mesure des faibles revenus **par John Myles et Garnett Picot (Mars 2000)**

N° 145 *Dans quelle mesure le chômage au Canada est-il structurel ?* ***par Lars Osberg et Zhengxi Lin (Octobre 2000)***

N° 146 *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu ?* ***par René Morissette et Marie Drolet (Mars 2000)***

N° 147 *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : Niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés* ***par John Myles (Le 6 mars 2000)***

N° 148 *Le marché du travail des années 1990* ***par Garnett Picot et Andrew Heisz (Avril 2000)***

N° 149 *Réexamen des charges sociales au Canada : structure, paramètres législatifs et tendances récentes* ***par Zhengxi Lin (Août 2001)***

N° 150 *Analyse empirique des tendances sur le plan de la diversification des sociétés au Canada* ***par John R. Baldwin, Desmond Beckstead, Guy Gellatly et Alice Peters (Juin 2000)***

N° 151 *Les multinationales et le processus d'innovation au Canada* ***par John R. Baldwin et Petr Hanel (Juin 2000)***

N° 152 *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir* ***par Richard Dupuy, Francine Mayer et René Morissette (Le 5 septembre, 2000)***

N° 153 *Taux d'emploi et participation à la vie active des Canadiennes vivant en milieu rural,* ***par Euan Phimister, Esperanza Vera-Toscano, Alfons Weersink (Janvier 2001)***

N° 154 *La formation comme stratégie en matière de ressources humaines : La réaction aux pénuries de personnel et au changement technologique,* ***par John R. Baldwin et Valerie Peters (Avril, 2001)***

N° 155 *Durée d'occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990* ***par G. Picot, A. Heisz et A. Nakamura (Mars 2001)***

N° 156 *Incidence du commerce international sur les salaires des Canadiens,* ***par Omar Zakhilwal (Janvier 2000)***

N° 157 *L'écart persistant : Nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada,* ***par Marie Drolet (Janvier 2001)***

N° 158 *À la recherche des contraintes intergénérationnelles d'emprunt chez les hommes canadiens : tests de régression par quantile et de régression des moindres carrés pour les contraintes impératives d'emprunt,* ***par Nathan D. Grawe (Janvier 2001)***

N° 159 *Influences intergénérationnelles sur la perçpetion de prestations d'assurance-chômage au Canada et en Suède,* ***par Miles Corak, Bjorn Gustafsson et Torun Österberg (Janvier 2001)***

N° 160 *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes,* ***par J. Myles, G. Picot et W. Pyper (le 13 décembre 2000)***

N° 161 Annulé

N° 162 *Évolution de la stabilité d'emploi au Canada : tendances et comparaisons avec les résultats américains,* ***par Andrew Heisz et Mark Walsh (16 octobre 2002)***

N° 163 *L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers : estimations de modèles par panel pour le Canada,* ***par Ross Finnie (Octobre 2001)***

N° 164 *Résultats sur le marché du travail des diplômés récents des universités canadiennes : analyse longitudinale intercohortes,* ***par Ross Finnie (mars 2002)***

N° 165 *Innovation et connectivité : La nature des liaisons entre les marchés et les réseaux d'innovation dans les industries manufacturières au Canada,* ***par John Baldwin et Alice Peters (Mai 2001)***

N°166 *Évaluation de la déclaration des prestations d'a.-e. et d'a.s. dans le cadre de l'EDTR.* ***par Constantine Kapsalis (Août 2001)***

N°167 Annuler

N°168 *Améliorer la salubrité des aliments et la productivité : Utilisation de la technologie dans le secteur de la transformation des aliments au Canada,* ***John R. Baldwin et David Sabourin (Mai 2002)***

N°169 *Dynamique du secteur canadien de la fabrication dans les régions métropolitaines et rurales,* ***John R. Baldwin et Mark Brown avec l'aide de Tara Vinodrai (Novembre 2001)***

N°170 *Perspectives des bacheliers de la Colombie-Britannique sur le plan des revenus,* ***Andrew Heisz (Mai 2001)***

N°171 *Les enfants se portent-ils bien? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada,* ***Miles Corak (Octobre, 2001)***

N°172 *Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : Le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux* ***G. Picot, R. Morissette, J. Myles (24 janvier 2003)***

N°173 *Entraves à l'adoption des technologies de pointe pour les fabricants canadiens,* ***John Baldwin et Zhengxi Lin (Août 2001)***

N°174 *Impact de l'adoption des technologies de l'information et des communications de pointe sur la performance des entreprises du secteur de la fabrication au Canada,* ***John R. Baldwin et David Sabourin (Octobre 2001)***

N°175 *Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe.* ***David Sabourin (Septembre 2001)***

N°176 *Quelles entreprises ont des taux de vacance élevés au Canada ?* ***René Morissette, Xueline Zhang (le 25 octobre 2001)***

N°177 *Un conte de trois villes : La dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, à Montréal et à Vancouver de 1976 à 1997,* ***Tara Vinodrai (Novembre 2001)***

N°178 *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-98,* ***Christopher Worswick (Le 14 novembre, 2001)***

N°179 *Changements observés au niveau de la diversification des entreprises du secteur canadien de la fabrication (de 1973 à 1997) : Vers la spécialisation,* ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Richard Caves (Février 2002)***

N°180 *Différences de productivité entre les provinces,* ***John R. Baldwin, Jean-Pierre Maynard, David Sabourin et Danielle Zietsma (Décembre 2001)***

N°181 *Qui a raison des parents ou des enfants? Évaluation de l'accord des parents et des enfants dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes,* ***Lori Curtis, Martin Dooley et Shelley Phipps*** *(23 octobre 2002)*

N°182 *Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants,* ***par Abdurrahman Aydemir*** *(23octobre 2002)*

N°183 *Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des collèges et universités canadiens,* ***Ross Finnie, Christine Laporte, Maud-Catherine Rivard (Mars 2002)***

N°184 *Résultats sur le plan de la répartition au Canada dans les années 90,* ***Andrew Heisz, Andrew Jackson, Garnett Picot (Février 2002)***

N°185 *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents,* ***Philip Oreopoulos (Juin 2002)***

N°186 *Mariage, maternité et rémunération : Le choix du moment importe-t-il?* **Marie Drolet (Le 1 mai 2002)**

N°187 *L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999,* **René Morissette, Xuelin Zhang et Marie Drolet (Février 2002)**

N° 188 *Expérience en gestion et diversité dans une organisation qui vieillit : Une analyse de microsimulation,* **Ted Wannell et Martin Gravel (Août 2002)**

N° 189 *L'importance de l'entrée dans le secteur canadien de la fabrication, document accompagné d'une annexe sur les questions de mesure,* **John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)**

N° 190 *Financement de l'innovation dans les nouvelles petites entreprises : Nouveaux éléments probants provenant du Canada,* **John R. Baldwin, Valérie Gaudreault et Guy Gellatly (mai 2002)**

N° 191 *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université,* **Marc Frenette (24 juin 2002)**

N° 192 *La vie après l'aide sociale : Le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90,* **Marc Frenette, Garnett Picot** *(26 mars 2003)*

N° 193 *Roulement des usines et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication,* **John Baldwin, Wulong Gu (02 avril 2003)**

N° 194 *Progression de la rémunération des travailleurs peu qualifiés au Canada d'après L'EDTR (1993-1998)* **Xuelin Zhang (06 décembrei 2002)**

N° 195 *La détérioration des gains de immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?* **John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)**

N° 196 *Minorités, capacités cognitives et revenus des Canadiens,* **Ross Finnie et Ronald Meng (24 janvier 2003)**

N°197 *Le niveau de richesse des familles d'immigrants au Canada,* **Xuelin Zhang (17 novembre 2003)**

N° 198 *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada,* **Garnett Picot et Feng Hou (19 juin 2003)**

N° 199 *Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions : problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada,* **par René Morissette et Julio Miguel Rosa (le 17 mars 2003)**

N° 200 *Les effets de cohorte sur les gains annuels selon le domaine d'études des diplômés universitaires de la Colombie-Britannique,* **par Andrew Heisz (26 septembre 2003)**

N°201 *Accès au college et à l'université: Est-ce-que la distance importe?,* **par Marc Frenette (Juin 2003)**

N° 202 *Comprendre l'échec : Mortalité organisationnelle et approche fondée sur les ressources,* **S.Thornhill et R.Amit (08 août 2003)**

N° 203 *Les effets des cycles économiques sur l'assimilation des immigrants sur le marché du travail* **par Abdurrahman Aydemir (31 juillet 2003)**

N° 204 *Enclaves de minorities visibles dans les quartiers et resultants sur le marché du travail des immigrants.* **par Garnett Picot et Feng Hou (9 juillet 2003)**

N° 205 *L'évolution des obstacles aux échanges et les entreprises canadiennes : survie et disparition après l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis,* **par Jen Baggs (28 avril 2004)**

N° 206 *Établissement réussi et ségrégation résidentielle parmi les minorités visibles de Toronto,* **par John Myles et Feng Hou (30 juillet 2003)**

N° 207 Biais lié au cycle de vie dans l'estimation de la persistance intergénérationnelle des gains d'emploi, ***par Nathan Grawe (05 août 2003).***

N° 208 Les anticipations concernant l'investissement sont-elles rationnelles? ***par Chetan Dave (17 décembre 2004)***

N° 209 Les heures de travail au Canada et aux Etats-Unis, ***Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté (septembre 2003)***

N° 210 Revenu Familial et Participation aux Études Postsecondaires, ***Miles Corak, Garth Lipps et John Zhao (le 1 octobre 2003)***

N° 211-214 à venir

N° 215 Convergeront-ils un jour? Les Gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies, ***Marc Frenette et René Morissette (le 8 octobre 2003)***

N° 216 Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenue, ***Marc Frenette, Garnett Picot et Roger Sceviour (janvier 2004)***

N° 217 Le ratio de levier financier des entreprises dans le secteur canadien de la fabrication : conséquences pour l'emploi et les inventaires, ***Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté (février 2004)***

N° 218 Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada? ***René Morissette (25 mars 2004)***

N° 219 Croissance de l'inégalité du revenu pendant la reprise économique des années 1990 : Exploration de trois sources de données, ***Marc Frenette, David Green et Garnett Picot (9 juillet 2004)***

N° 219 REVISÉ : Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : Exploration de trois sources de données, ***Marc Frenette, David Green et Garnett Picot (16 décembre 2004)***

N° 220 Déterminants de la réussite ou de l'échec des établissements canadiens sur les marchés étrangers, selon une analyse de survie, ***Jean Bosco Sabuhoro et Yvan Gervais (5 mai 2004)***

N° 221 Immigration récente et formation de quartiers de minorités visibles dans les grandes villes canadiennes, ***Feng Hou (2 juillet 2004)***

N° 222 Dégradation du bien-être économique des immigrants et des causes possibles, ***Garnett Picot, (15 juillet 2004)***

N° 223 Projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite, ***Grant Schellenberg, (29 juin 2004)***

N° 224 Utilisation du transport en commun chez les immigrants, ***Andrew Heisz, Grant Schellenberg (13 mai 2004)***

N° 225 Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 ***par Abdurrahman Aydemir et Mikal Skuterud (17 mai 2004)***

N° 226 Antécédents familiaux et accès aux études postsecondaires : Que s'est-il passé pendant les années 1990? ***par Ross Finnie, Christine Laporte et Eric Lascelles (18 août 2004)***

N° 227 Analyse longitudinale de l'évolution des gains au Canada, ***par Charles M. Beach et Ross Finnie (20 août 2004)***

N° 228 Inégalités au niveau des quartiers, privation relative et état de santé autoévalué, ***par Feng Hou et John Myles (27 septembre 2004)***

N° 229 Mouvements d'entrée et de sortie de la population dans les villes du Canada qui servent de portes d'entrée aux immigrants : étude comparative de Toronto, Montréal et Vancouver, ***par Ross Finnie et Larry S Bourne (13 septembre 2004)***

N° 230 *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000,* **par René Morissette et Anick Johnson (13 octobre 2004)**

N° 231 *La dynamique de l'aide sociale au Canada : le rôle des attributs individuels et des variables économiques et politiques,* **Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (octobre 2004)**

N° 232 *Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir,* **par René Morissette, Yuri Ostrovsky et Garnett Picot (29 septembre 2004)**

N° 233 *Domaines d'études postsecondaires et résultats sur le marché du travail canadien des immigrants et des non-immigrants,* **par Arthur Sweetman et Stephan McBride (28 octobre 2004)**

N° 234 *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien,* **par Arthur Sweetman (15 décembre 2004)**

N° 235 *L'évolution de l'écart des gains entre les sexes chez les diplômés des universités canadiennes,* **par Ross Finnie et Ted Wannell (30 novembre 2004)**

N° 236 *à venir*

N° 237 *Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires,* **par Ross Finnie, Eric Lascelles et Arthur Sweetman (18 janvier 2005)**

No 238 *Diminution de l'avantage des immigrants en matière de propriété : analyse de cycle de vie de la baisse de fortunes et de l'évolution de l'accession à la propriété chez les immigrants de Montréal, Toronto et Vancouver, 1981-2001* **par Michael Haan (3 février 2005)**

N° 239 *Les bons emplois disparaissent-ils au Canada ?* **par René Morissette et Anick Johnson (26 janvier 2005)**

N° 240 *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale,* **par Garnett Picot et John Myles (10 février 2005)**

N° 241 *Quartiers ethniques et croissance des gains des immigrants de sexe masculin de 1981 à 1996,* **par Casey Warman (25 février 2005)**

N° 242 *Faire la transition : les répercussions du passage de l'école primaire à l'école secondaire sur le rendement scolaire et l'adaptation psychologique des adolescents,* **par Garth Lipps (1 mars 2005)**

N° 243 *Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?* **par Marie Drolet (15 février 2005)**

N° 244 *L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États Unis?* **par Marc Frenette (15 mars 2005)**

N° 245 *Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie,* **par Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (30 mai 2005)**

N° 246 **Sommaire de :** *Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie,* **par Ross Finnie, Ian Irvine et Roger Sceviour (30 mai 2005) – Internet seulement**

N°247 *Effet intergénérationnel de la sélection et de l'assimilation des immigrants sur les résultats en matière de santé des enfants* **par Nina Ahmed (15 avril 2005)**

N° 248 *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans,* **par René Morissette et Garnett Picot (25 avril 2005)**

N° 249 **Sommaire de :** *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans,* **par René Morissette et Garnett Picot (25 avril, 2005) – Internet seulement**

N° 250 *Comment expliquer l'augmentation de la recherche d'emploi en cours d'emploi,* ***par Mikal Skuterud (29 avril 2005)***

N° 251 *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail,* ***par Philip Oreopoulos (19 mai, 2005)***

N° 252 *Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? : Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001,* ***par Michael Haan (26 mai, 2005)***

N° 253 ***Sommaire de :*** *Les immigrants achètent-ils pour s'intégrer? : Le rôle du regroupement ethnique dans la propension à devenir propriétaire chez douze groupes d'immigrants à Toronto, 1996 à 2001,* ***par Michael Haan (26 mai, 2005) – Internet seulement***

N° 254 *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies,* ***par Feng Hou (29 juin 2005)***

N° 255 ***Sommaire de :*** *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies,* ***par Feng Hou (29 juin 2005) – Internet seulement***

N° 256 *Libéralisation des échanges, rentabilité et levier financier,* ***par Jen Baggs et James A.Brander (22 juin 2005)***

N° 257 ***Sommaire de :*** *Libéralisation des échanges, rentabilité et levier financier,* ***par Jen Baggs et James A.Brander (22 juin, 2005) – Internet seulement***

N° 258 *Réductions tarifaires et emploi dans le secteur de la fabrication au Canada, 1988 à 1994,* ***par Sébastien LaRochelle-Côté (22 juin 2005)***

N° 259 ***Sommaire de :*** *Réductions tarifaires et emploi dans le secteur de la fabrication au Canada, 1988 à 1994,* ***par Sébastien LaRochelle-Côté (22 juin, 2005) – Internet seulement***

N° 260 *Entreprises, industries et assurance-chômage : une analyse des données sur les employeurs et les employés recueillies au Canada,* ***par Miles Corak and Wen-Hao Chen (30 juin 2005)***

N° 261 *En famille : modèle simultané du style parental et de la conduite de l'enfant,* ***par Peter Burton, Shelley Phipps and Lori Curtis (2 août 2005)***

N° 262 *Dégradation du bien-être économique des immigrants et des causes possibles : Mise à jour 2005,* ***par Garnett Picot et Arthur Sweetman (27 juin 2005) – révision de l'étude n°. 222 relâchée en juillet 2004***

N° 263 *L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels* ***par Marc Frenette (27 septembre 2005)***

N° 264 *Sommaire de : L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels* ***par Marc Frenette (27 septembre 2005) – Internet seulement***

N° 265 *L'instabilitié des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001,* ***par René Morissette et Yuri Ostrovsky (2 novembre 2005)***

N° 266 *Sommaire de : L'instabilitié des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001,* ***par René Morissette et Yuri Ostrovsky (2 novembre 2005) – Internet seulement***

N° 267 *Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada* ***par Abdurraham Aydemir, Wen-Hao Chen et Miles Corak (25 octobre 2005)***